
SECTEUR SAUVEGARDE DU VII° ARRONDISSEMENT DE PARIS

Réunion publique du 18 novembre 2009

Mairie du VII° Arrondissement de Paris

INTRODUCTION

Cette première réunion publique se situe à mi-chemin des études engagées début mai 2008.

Cette présentation nécessairement synthétique suit le plan suivant :

1. Composition de l'équipe
2. Démarche d'étude de la révision
3. Pourquoi réviser le PSMV
4. Le Secteur Sauvegardé dans son contexte urbain
5. L'histoire de la formation du tissu patrimonial
6. Le patrimoine urbain et paysager
7. Typologie du patrimoine architectural et des jardins
8. La fiche immeuble



1. COMPOSITION DE L'EQUIPE

L'équipe d'étude est constituée des Partenaires suivants :

- **Yves STEFF**, Architecte Urbaniste, Directeur de l'étude de révision du PSMV – Cabinet AUP
- **Jean LEMOINE**, Architecte Urbaniste, chargé de l'approche patrimoniale – Cabinet AUP
- **Bruno BERTHOME**, Architecte Urbaniste, Chef de projet – Cabinet AUP
- **Jean-Paul MIDANT**, Historien, chargé de l'approche historique
- **Loïc MARESCHAL**, Paysagiste (spécialiste de l'écologie végétale), chargé de l'approche botanique – Cabinet PHYTOLAB

2. DEMARCHE D'ETUDE DE LA REVISION

Tranche ferme : 36 mois

1ère Phase – Diagnostic – 12 mois

- Approche historique
recherche des archives – dessin du plan historique – écriture de l'histoire du quartier – définition des ensembles urbains
- Approche urbaine et patrimoniale
1ère visite des constructions et des ensembles urbains
- Ateliers urbains
raisons de la révision du PSMV – diagnostic urbain – travail avec les animateurs du Secteur Sauvegardé – synthèse des autorisations de travaux – enjeux réglementaires – gestion des dossiers en cours – préparation de l'article 11 du règlement
- Définition de la fiche immeuble

2ème Phase – Etablissement des fiches immeubles – 12 mois

- Réalisation de 20% des fiches par AUP
- Encadrement de 80% des fiches réalisées par la Ville de Paris
- Exploitation des données des fiches
- Affinage des typologies architecturales
- Finalisation des fiches immeubles
- Opportunité d'une modification ultérieure

3ème Phase – Projet du dossier de révision du PSMV – 12 mois

- Synthèse des approches patrimoniale et fonctionnelle
- Définition de la politique urbaine du Secteur Sauvegardé
- Mise en forme du dossier réglementaire

Tranche conditionnelle : 18 mois

1ère Phase – Conduite du PSMV jusqu'à l'enquête publique – 6 à 9 mois

- Présentation du PSMV en Commission Locale du Secteur Sauvegardé en Conseil Municipal, en Commission Nationale du Secteur Sauvegardé
- Ajustements éventuels du PSMV
- Préparation de l'enquête publique

2ème Phase – Enquête et approbation du PSMV – 9 mois

- Prise en compte du rapport d'enquête
- Ajustements du PSMV
- Présentation du PSMV au Conseil Municipal

3. POURQUOI REVISER LE PSMV DE GASTON LECLAIRE

Le PSMV a été prescrit le 25 septembre 1972 et approuvé le 26 juillet 1991 sur une large partie de l'ancien Faubourg Saint-Germain.

Le plan conçu par Gaston LECLAIRE reflète les conceptions en matière de sauvegarde et de mise en valeur des années 1970.

Il répondait à une prise de conscience de la fragilité du quartier et à la nécessité de sauver hôtels et jardins.

Le plan protège une large partie du patrimoine du XVII^e au début du XX^e siècle.

Il n'a pas créé les conditions d'ouverture à l'urbanisation de tout le périmètre (ont été exclus les Secteurs d'aménagement de Laennec, Saint-Thomas d'Aquin et Noirmoutier).

L'étude de l'APUR (2003-2004) tire le bilan de l'application du PSMV et en propose la révision pour :

- Intégrer les objectifs du PADD (mixité sociale – sauvegarde du commerce – création d'équipements publics – politique de stationnement – sauvegarde des milieux naturels – etc.)
- Définir des règles urbaines et architecturales mieux adaptées
- Intégrer les nouvelles conceptions en matière de sauvegarde
- Limiter les démolitions
- Maintenir l'équilibre des fonctions urbaines
- Réfléchir à l'évolution des espaces publics

Le SDAP de Paris est en phase avec cette réflexion et souhaite disposer d'un outil de connaissance du patrimoine fini et de règles adaptées aux problèmes de gestion rencontrés sur les questions de restauration du patrimoine, de densification du tissu existant, de constructions neuves, de retraitement des cours et des jardins privés ainsi que des espaces publics.

Il ne s'agit pas de « réparer » et d' « ajuster » le PSMV existant, il s'agit bien d'en faire un nouveau qui puisse intégrer toutes les avancées urbanistiques développées dans la nouvelle génération de PSMV, sans hésiter à innover encore si cela s'avère utile.



4. LE SECTEUR SAUVEGARDE DANS SON CONTEXTE URBAIN

Le Secteur Sauvegardé constitue un quartier de Paris et donc une petite partie de l'agglomération parisienne capitale de la France.

De nombreuses questions auxquelles doit répondre le PSMV se posent à l'échelle de cette capitale (équilibre des fonctions urbaines, système de transports, équilibre social, etc.).

C'est le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui définit les orientations à mettre en œuvre dans le Secteur Sauvegardé.

Avec ses 193,7 ha et ses 23 270 habitants, le Secteur Sauvegardé « pèse » la moitié du VII^e arrondissement.

Le VII^e arrondissement est un quartier historique, destination privilégiée des touristes.

C'est un arrondissement privilégié: faible densité - population aisée - beaucoup de grands logements anciens - très grands espaces verts - etc.

En même temps c'est un arrondissement au caractère résidentiel marqué cohabitant avec des pôles d'emplois administratifs à la limite du tissu commercial central de la rive gauche.

Cet arrondissement perd des habitants (-25% en 30 ans) et des emplois (-27% de 1990 à 1999).

Cet arrondissement et tout particulièrement le Secteur Sauvegardé où se concentrent de nombreux services de l'Etat et des ambassades possèdent beaucoup d'atouts :

- Grandes compositions urbaines et richesse du patrimoine
- Présence de grandes institutions publiques et privées
- Forte attractivité touristique
- Bonne vie de quartier animée par les commerces et marchés
- Logements en bon état

Mais aussi à l'inverse quelques inconvénients :

- Loyers les plus élevés de Paris
- Absence de logements sociaux
- Problèmes de stationnement.

Cet arrondissement fait l'objet de projets dont deux touchent le Secteur Sauvegardé :

- La restructuration du secteur sensible de Laennec avec la création d'équipements publics, un rééquilibrage social et la poursuite de la continuité commerciale de la rue de Sèvres
- La requalification des quais de Seine.

5. L'HISTOIRE DE LA FORMATION DU TISSU PATRIMONIAL

A. Quelques idées reçues sur le quartier et son histoire

- **Un faubourg endormi, délicieusement « épargné » par le temps, « à l'abri » du changement**

Faux – Un quartier aujourd'hui en pleine mutation

A voir – La rue de Grenelle, en travaux, il y a une semaine, un jour de cohue ordinaire.



- **Une architecture essentiellement du XVIII^e siècle**

Faux – Un quartier très marqué par le XIX^e siècle

A voir – L'actuelle mairie du VII^e arrondissement : un bâtiment du XVIII^e siècle, largement restructurée au XIX^e.



- **Partout, une architecture douce, contextuelle, insensible à la modernité**

Faux – Un quartier qui recèle un des monuments les plus connus mondialement de l'avant-garde: l'ancienne maison du Docteur Dalsace par Pierre Chareau ; issue de la destruction partielle d'une maison ancienne, transformée, remise au goût du jour à la fin des années 1920, devenue une des icônes de l'architecture du XX^e siècle.



B. Deux visions nécessaires, simultanées et complémentaires, de l'architecture à l'intérieur du PSMV

- La première correspond à l'analyse du 1^{er} PSMV, menée avec la sensibilité patrimoniale propre aux années 1960 – 1970 :

- Une architecture prestigieuse, de tendance aristocratique; une ville faite d'hôtels particuliers d'Ancien Régime entre cour et jardin ; en fond se distingue la silhouette prestigieuse du dôme des Invalides.

Cf. : vue panoramique depuis la tour Chappe, rue de Grenelle , vers l'Ouest



- La seconde est le résultat de l'analyse actuelle, qui se veut plus objective :

- Un tissu patrimonial d'hôtels particuliers entre cour et jardin, mais plus souvent des ensembles urbains cohérents, imbriqués les uns dans les autres, constitués de maisons, d'immeubles, de monuments, d'espaces publics, de cours et de jardins, de toutes les époques depuis le XVII^e siècle, et principalement du XIX^e siècle

Cf. : vue panoramique depuis la tour Chappe, rue de Grenelle, vers le Nord



C. Illustrations

■ Le point de départ de l'urbanisation

- Le lotissement du Pré aux Clercs (1620) et la construction du Pont Royal (1689)



- Un semi des communautés religieuses sur les anciens terrains de l'abbaye de Saint-Germain, entre 1632 et 1647, dont les terrains sont progressivement lotis.



■ Les quelques témoignages de l'architecture du XVII^e siècle, visibles aujourd'hui

- Dans le quartier et autour des anciennes halles Barbier, à proximité du Pont Royal : des maisons des années 1620, surélevées par la suite, peut-être même à deux reprises, dans les années 1660 et ensuite,



- Sur la rue des Saints-Pères, première voie de communication Nord-sud : l'hôtel de Cavoye (construit à partir de 1639)

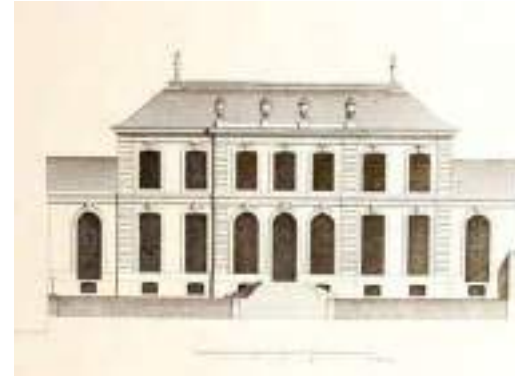


■ **Des hôtels particuliers du début du XVIII^e siècle**

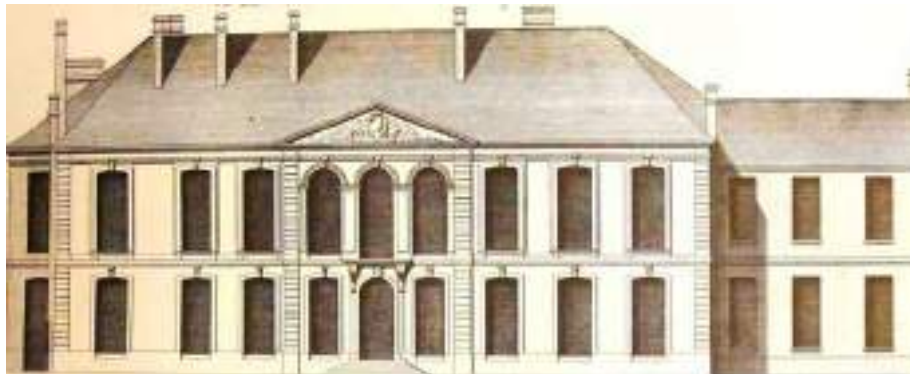
- L'ancien hôtel de Rothelin, actuel ministère de l'immigration



- L'ancien hôtel de Janvry (ou de Boisgelin), actuelle ambassade d'Italie



- L'ancien hôtel d'Estrées, aujourd'hui ambassade de Russie

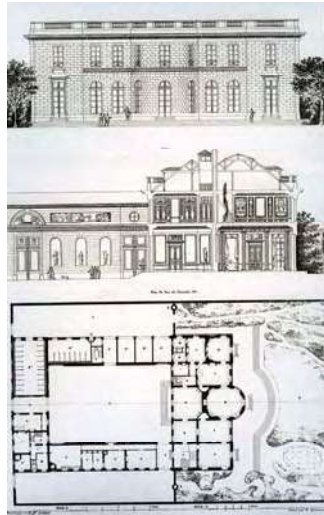


- L'ancien hôtel de Chanac-Pompadour, actuelle ambassade de Suisse



Ces vues sont des gravures extraites de l'Architecture Française, de Jacques François Blondel, parue en 1752. Depuis lors tous ces hôtels ont été surélevés, certains ont été épaissis, et leur décor a été profondément modifié (l'ancien hôtel de Rothelin est peut-être celui qui a gardé une certaine authenticité).

- Des hôtels de Bourbon-Condé, rue Monsieur, par Théodore Brongniard (1774 – 1777)



- Maisons du Pasquier, rue Monsieur, par l'architecte Guillaume Trepsat ; vers 1776



- L'ancien Palais Bourbon, devenu Palais du Corps Législatif, puis Assemblée Nationale ; façade sur la place de la Concorde, 1806

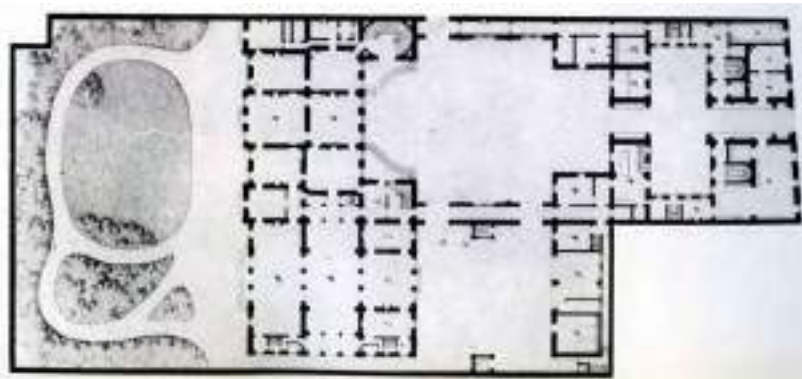


■ **Des hôtels particuliers du début du XVIII^e siècle**

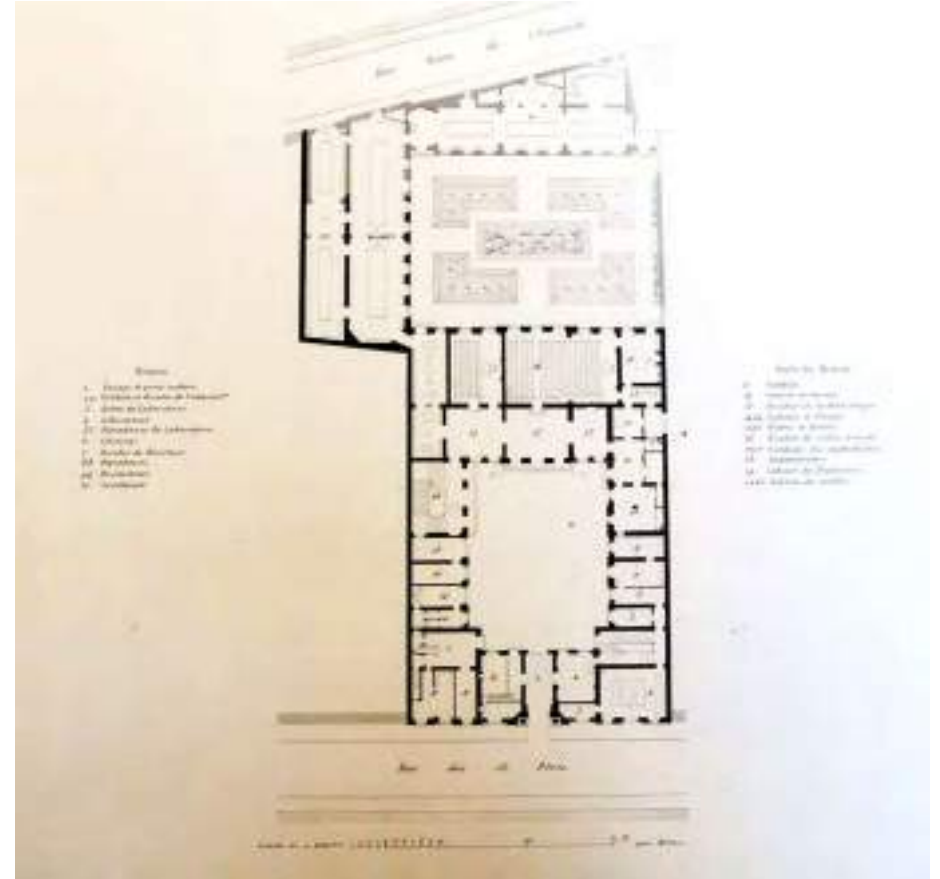
- Le salon de musique de l'ancien hôtel de Torcy, devenu sous le Premier Empire, l'hôtel de Beauharnais (aujourd'hui ambassade d'Allemagne)



- L'ancien hôtel de Rochechouard, agrandi en 1839 pour accueillir le Ministère de l'Instruction Publique

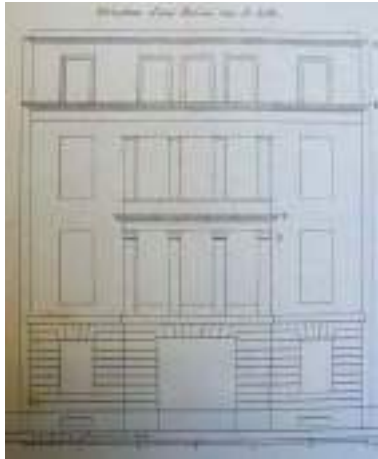


- L'hôtel Brochet de Saint-Priest, devenu en 1843 l'école des Ponts-et-Chaussées, aujourd'hui vendue par l'Etat



■ **Des immeubles et des hôtels particuliers construits au XIX^e siècle**

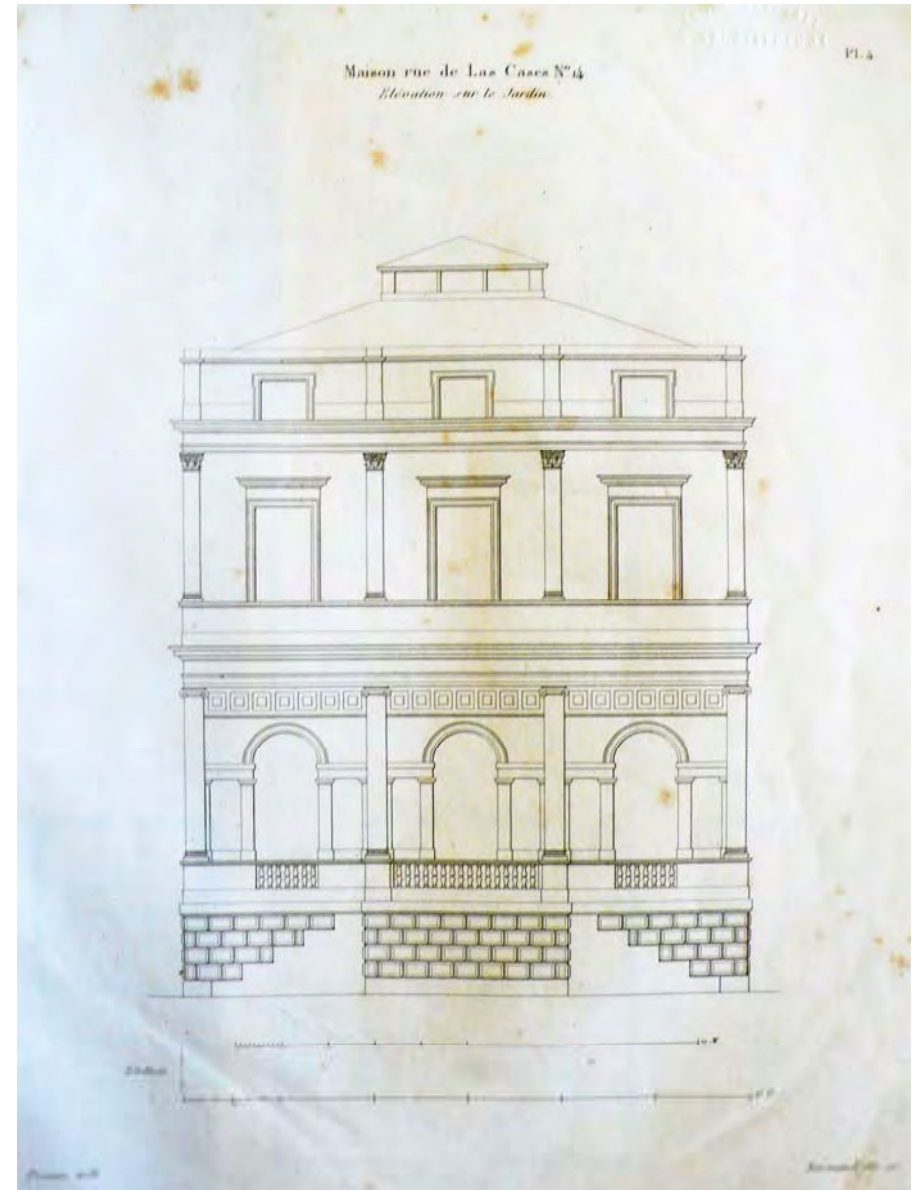
□ **Maison rue de Lille**



□ **Hôtel particulier, rue Vaneau**



□ **Hôtel particulier, rue Las Cases**



- **La percée du boulevard Saint-Germain**

- Coupe sur le boulevard, d'après Alphand



- Les immeubles aux 195 et 197 boulevard Saint-Germain, par les architectes Charles Garnier et Jean-Louis Pascal



- Les immeubles 212, 210 et 208, boulevard Saint-Germain, immeubles du XVIII^e siècle, remis au goût du jour



- **La commande publique et l'architecture moderne : le comportement exemplaire de l'administration des Postes et Télégraphes**

- **Le Bureau central du Télégraphe, rue de Grenelle, vers 1880**



- **L'ancien Bureau central du Télégraphe, transformé en 2008**



- **La maison des Dames des PTT, rue de Lille, architecte : Eugène Bliault, 1906**



- **Le bâtiment des Mandats, Cité Martignac, architecte: François Lecoœur, 1908**



- **Le service des Mandats, Cité Martignac, le grand escalier**



■ **Les immeubles de luxe au début du XX^e siècle et dans les années 1920 – 1930**

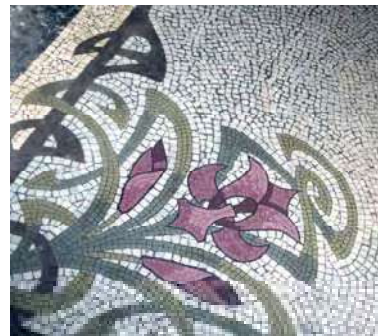
- Immeuble, angle rue Oudinot, rue Monsieur, architecte : Gustave Goy, 1901



- Immeuble, angle rue Oudinot, rue Monsieur, sculpture d'ornement



- Immeuble, angle rue Oudinot, rue Monsieur, mosaïque du vestibule



- Immeuble, angle rue de Grenelle, rue Saint-Simon, porte d'entrée, architecte Henri Deglane, 1906



- Immeuble, 14-16 boulevard Raspail, parties hautes, architecte Henri Sauvage, 1925



- Immeuble, 28-30 boulevard Raspail, façade, architecte : Pol Abraham, 1933



- Immeuble, 19 boulevard Raspail, façade et plan, architecte : Henri Sauvage, 1925



- Immeuble angle rue du Bac et rue de Varennes, architecte : Raguenet et Maillard, 1935



6. LE PATRIMOINE URBAIN ET PAYSAGER

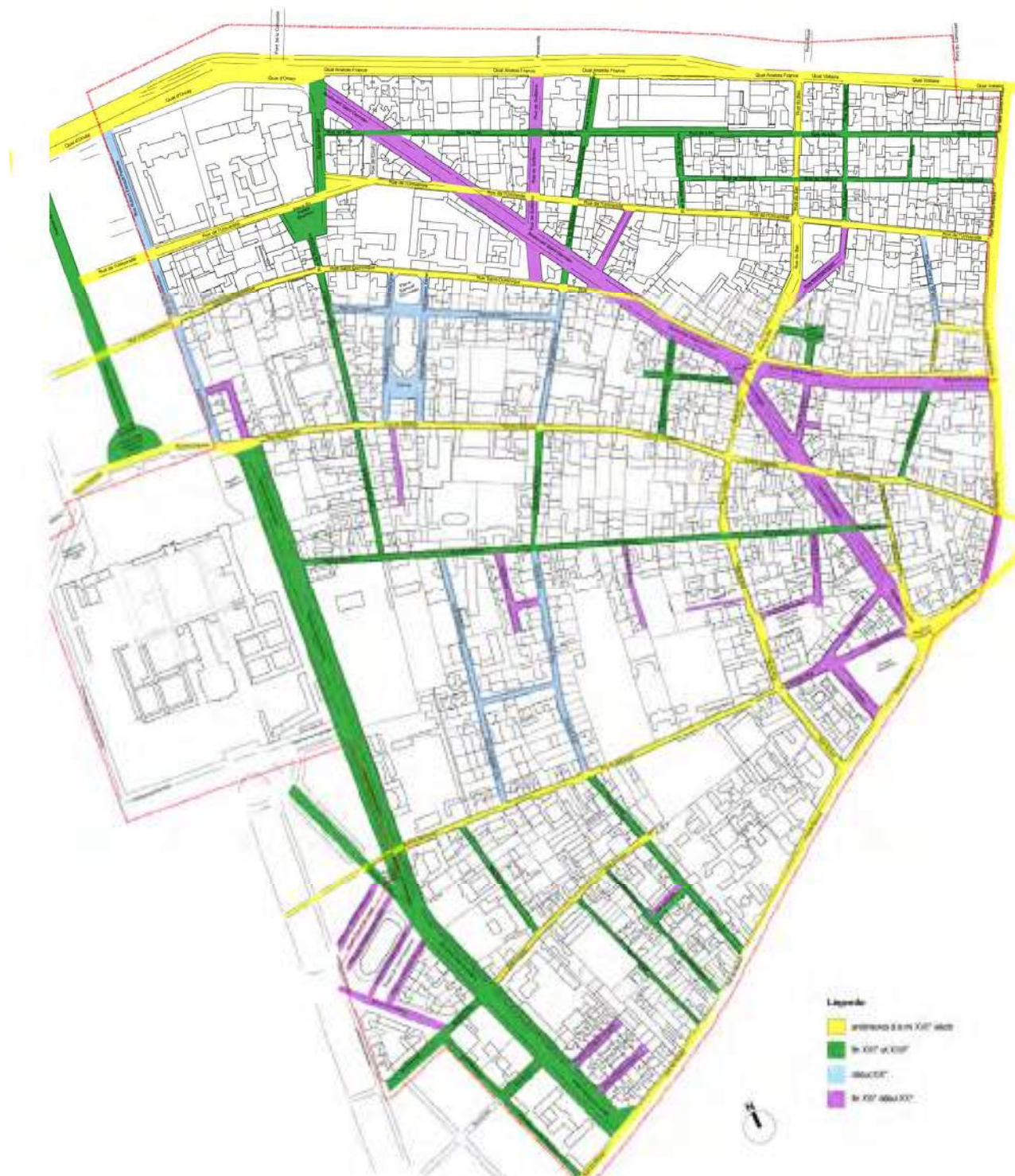
6.1 LES ELEMENTS DU PAYSAGE URBAIN



Légende

	Jardin de libre accès
	Parvis et cour de libre accès public
	Jardin clos appartenant à l'espace public
	Impasse privée, parvis et cour appartenant à l'espace public
	Alignement et arbres isolés
	Bâtiments structurants
	Bâtiments repères
	Ordonnement et façade homogène
	Principaux alignements commerciaux
	Voies principales
	Voies secondaires
	Accessibilité cour
	Clos par une grille
	Clos par un mur
	Composition axée
	Blocage de perspective
	Vue fugitive
	Porche avec retrait ("tour creuse")
	Emergence de l'épandage et marquage d'angle
	Statue et monument commémoratif...
	Bouche métro

6.2 CHRONOLOGIE DE LA CONSTITUTION DES VOIES



L'urbanisation de quartier s'étale d'environ 1650 à 1850, elle se fait principalement autour des voies nouvelles au tracé rectiligne, qui complètent les voies rurales préexistantes. Leur largeur évolue :
- 24 (7,76 à 9,75 m) à 30 pieds au XVII^e et XVIII^e siècles
- 12 mètres au début du XIX^e siècle

Cette première urbanisation est modifiée à partir de 1866 par le percement des boulevards Saint-Germain puis Raspail et la réorganisation du carrefour des rues de Sèvres et des Saints-Pères.

Les règlements des hauteurs évoluent surtout en fonction de la largeur des voies.

Les gabarits de toitures sont réglementés à partir de 1796 (pente à 45°) et prennent la forme d'un arc de cercle à partir de 1884.

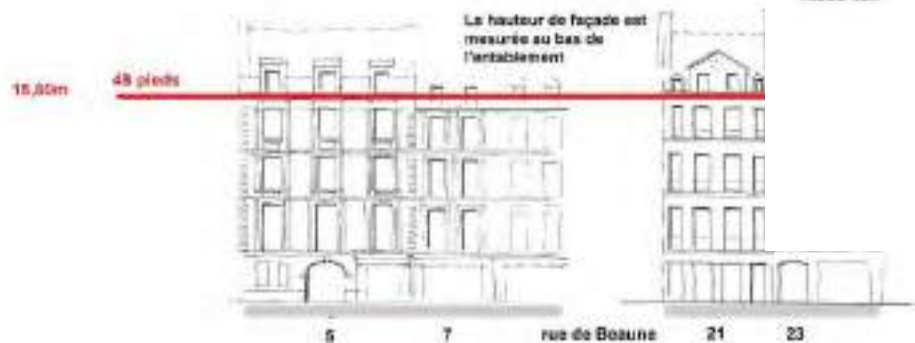
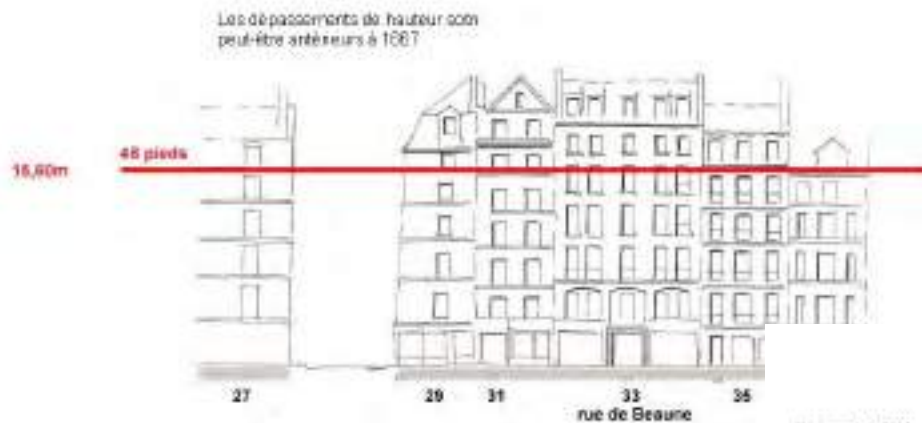
Les saillies de façade longtemps limitées du balcon sont précisées en 1884 et 1902, les nouvelles règles permettent le développement des bow-windows et des motifs d'angle.

Hauteur constatée des constructions :

- La plupart des constructions existantes (en particulier les immeubles rapport) épousent les hauteurs et gabarits réglementaires.
- Quelques bâtiments seulement dépassent ces hauteurs probablement des constructions antérieures au premier règlement de 1667? Où de réelles infractions?
- Il reste de nombreux bâtiments dont les hauteurs sont inférieures à celles autorisées par les règlements successifs, en particulier des hôtels ou les communs bien que la plupart de ces derniers aient été progressivement surélevés.

6.3 EVOLUTION DES REGLES

Règlement de 1667



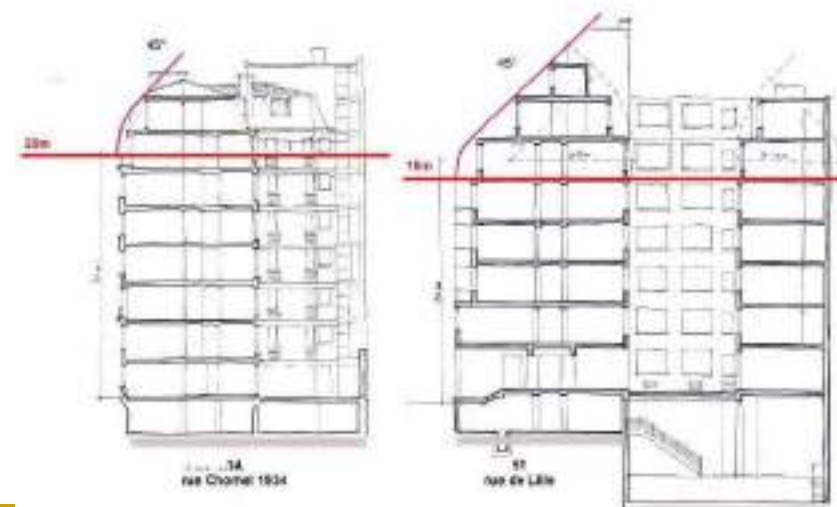
Règlement de 1796



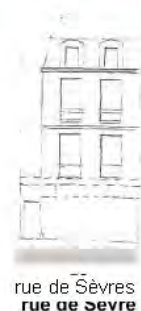
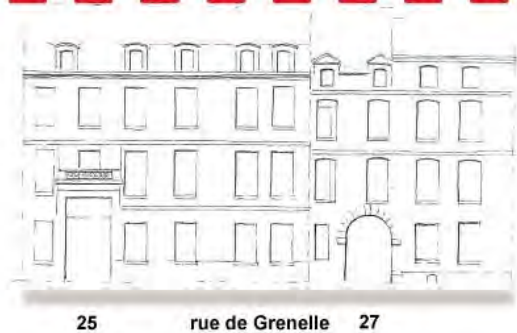
Règlement de 1884

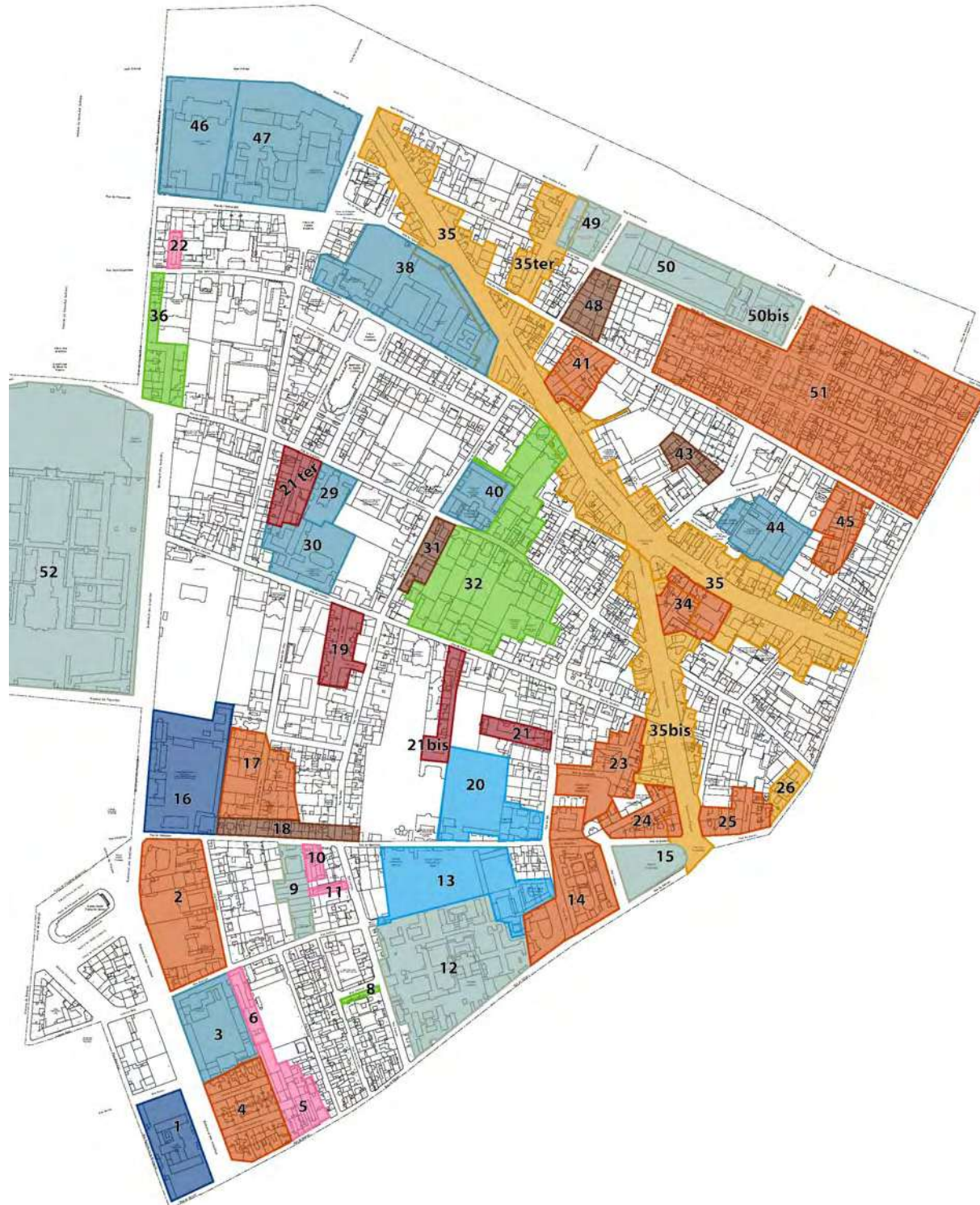


Règlement de 1902



dehors des axes principaux beaucoup de façades restent d'une hauteur inférieure à celle autorisée





Les types d'ensembles urbains

Les lotissements

Petit lotissement

- 18. Babylone nord, 38-70, rue de Babylone
- 31. 41-51, rue de Bellechasse
- 43. Impasse de Valmy
- 48. 67-79, rue de Lille ; 5-9bis, rue de Bellechasse ; 76-82, rue de l'Université

Square et Cité

- 19. Cité Vaneau, 63-63bis rue de Varenne (ancien hôtel de Rohan)
- 21. Square La Rochefoucault, 108, rue du Bac
- 21bis. Cité de Varenne, 51, rue de Varenne
- 21ter. Cité Martignac, 111, rue de Grenelle

Grand lotissement

- 2. Rue Monsieur, côté pair et 16-22 rue Oudinot, (ancien lotissement Brongniart)
- 4. Avenue Constant Coquelin ; avenue Daniel Lesueur (ancien couvent des oiseaux)
- 14. Magasin et annexes du Bon Marché, 113-117, rue du Bac, 142-150, rue du Bac, 24-38, rue de Sèvres, 16, rue de Babylone, 1-5, rue de Babylone (ancien hospice des ménages)
- 17. Rue Barbet-de-Jouy (ancien hôtel d'Orsay)
- 23. Rue de Commaille, rue de La Planche, rue de Narbonne (ancien hôtel de Commaille)
- 24. Rue Chomel / Babylone (ancien hospice des ménages)
- 25. Rue Récamier (ancienne Abbaye aux bois)
- 34. Rue et square de Luynes, 2-8, rue de Luynes, 1-11, rue de Luynes, 1-3, square de Luynes (ancien hôtel de Luynes)
- 41. Rue Villersexel (ancien hôtel de Mailly)
- 45. 7-11, rue de l'Université ; 1-11, rue du Pré aux Clercs ; 2-18, rue du Pré aux Clercs (ancien hôtel de Tamboeuvre)
- 51. Ensemble urbain du Pré aux Clercs

Opérations d'aménagement

- 8. Elargissement rue d'Olivet, 1-7, rue d'Olivet
- 26. Prolongement rue des Saint-Pères, 72-80, rue des Saint-Pères
- 35. Boulevard Saint-Germain
- 35bis. Boulevard Raspail
- 35ter. rue Solferino

Ensemble d'hôtels particuliers

- 32. 50-60, rue de Varenne ; 73-87, rue de Grenelle ; 96-102, rue de Grenelle ; 217-219, boulevard Saint-Germain ; 2, rue Saint-Dominique
- 36. 7-31, rue de Constantine, 142bis-144, rue de Grenelle, rue de Talleyrand, esplanade des Invalides (ancien jardin de l'hôtel de Monaco)

Cour-atelier-villa

- 5. Cour-ateliers, 72-80, rue de Sèvres
- 6. Villa Saint-Jean-de-Dieu, 21bis-23, rue Oudinot
- 10. Cour-ateliers, 45-47, rue de Babylone
- 11. Cour-ateliers, 50, rue Vaneau
- 22. Cour-ateliers, 34, rue Saint-Dominique

Ensembles urbains des grandes institutions

Enseignement

- 1. Institut des jeunes aveugles (INJA), 56, boulevard des Invalides,
- 5, rue Maurice de la Sizeranne, rue de Sèvres
- 16. Lycée Victor Duruy, 31-33, boulevard des Invalides, 72, rue de Babylone (ancienne maison d'éducation des Dames-du-Sacré-Cœur)

Ministères & administrations Etat

- 3. Ministère de l'intérieur, de l'Outremer et des collectivités territoriales, 27, rue Oudinot, 57 boulevard des Invalides (ancien Institut des Frères des écoles catholiques)
- 29. 103, rue de Grenelle (Ancien Ministère de l'industrie et des télécommunications)
- 30. Ministère agriculture, 76-80, rue de Varenne
- 38. Ministère de la défense, 231, boulevard Saint-Germain, 2-4, place Jacques Bainville, 8-18, rue Saint-Dominique, 75-79, rue de l'Université
- 40. Ministère des anciens combattants et victimes de guerre et église réformée de Pentemont, 104-106, rue de Grenelle, 37-39, rue de Bellechasse
- 44. Eglise Saint-Thomas d'Aquin et Direction du personnel militaire de l'armée de terre, 1, place Saint-Thomas d'Aquin (ancien Eglise et couvent des Jacobins)
- 46. Ministère des affaires étrangères, 128bis-130, rue de l'Université
- 47. Assemblée nationale/Palais Bourbon, 126-128, rue de l'Université

Ensembles religieux

- 13. Dames Saint-Vincent de Paul / Jardin Catherine Labouré, 21-31, rue de Babylone
- 20. Mission étrangères, 20-30, rue de Babylone, 120-124, rue du Bac

Autres

- 9. Caserne Babylone/Oudinot, 8, rue Oudinot - 45, rue de Babylone
- 15. Square Boucicaud, Place Le Corbusier, rue de Babylone, rue de Sèvres, rue de Velpeau
- 12. Ancien Hôpital Laennec, 42, rue de Sèvres
- 49. Palais de la Légion d'Honneur, 1bis, rue de Solferino, 64, rue de Lille, 2, rue de la Légion d'Honneur
- 50. Musée d'Orsay, 1, place de Monterlant, 9-7, quai Anatole France, 60-62bis, rue de Lille
- 50bis. Caisse des dépôts et consignations, 52-60, rue de Lille - 1-5, Quai Anatole France
- 52. Les Invalides, 129, rue de Grenelle, 2-8, boulevard des Invalides, 2-2qua, avenue de Tourville, 51-53, boulevard de La Tour Maubourg

EXEMPLE DE FICHE D'ENSEMBLES URBAINS

ensemble urbain n°48

type : **Petit lotissement**

type(s) architectural(aux) présent(s) : Hôtels entre cour et jardin du milieu du XVIIIe siècle ;
immeubles d'habitation et immeubles mixte fin XIXe siècle et début XXe siècle

intitulé : **Hôtels en vis-à-vis rue de l'Université et rue de Lille**

adresse : 75-79, rue de Lille ; 5-9bis rue de Bellechasse ; 76-82, rue de l'Université



SITUATION

Situé au nord du périmètre du Secteur Sauvegardé, cet ensemble urbain englobe six parcelles comprises entre les rues de Lille, de Bellechasse et de l'Université. Les hôtels particuliers qui les composent datent du milieu du XVIIIe siècle. Ils ont été construits selon une implantation ordonnée d'une parcelle à l'autre. Sur la rue de Lille, les immeubles d'habitation et les immeubles mixtes de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, situés face au musée d'Orsay, témoignent d'une seconde période de densification de cet ensemble urbain.

PROTECTIONS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

75, rue de Lille. Hôtel entre cour et jardin : façade sur jardin et toiture ; décoration intérieure du grand salon Louis XV, de la chambre à alcôve Louis XVI et de la salle à manger en stuc de l'appartement à rez-de-chaussée (Ins. MH : 25 octobre 1954 et 16 décembre 1958) / **77, rue de Lille.** Hôtel de Stahrenberg : les façades et les toitures sur cour et sur jardin, la cage d'escalier en totalité, le salon d'axe et le salon rouge au rez-de-chaussée, le salon central au premier étage (Ins. MH : 7 juillet 2008) / **78, rue de l'Université.** Hôtel : façade sur jardin (Ins. MH : 14 décembre 1955).



78, rue de l'Université, Hôtel de Hocquart, architecte Jean Danum, 1754, façade sur cour.

HISTORIQUE & ARCHITECTURE

L'îlot qui nous intéresse est apparu à la fin du XVIIIe siècle, époque où la rue de Bellechasse est ouverte entre les rues de Lille et de l'Université. Ces deux dernières étaient d'anciens chemins reliant le faubourg Saint-Germain au quartier du Gros Caillou. Face au domaine de la ferme de la Grenouillère en bordure du fleuve, la partie est, du côté de la rue de Poitiers, s'est urbanisée au cours du XVIIIe siècle. Comme le montre le plan Turgot de 1739, la partie ouest de l'îlot est encore occupée par des chantiers de bois flotté. Les hôtels particuliers de cet ensemble urbain se singularisent par leur implantation entre cour et jardin en vis-à-vis, chacun profitant de l'espace végétal de l'autre. Cette composition est toujours préservée aujourd'hui. Il semblerait que ces terrains aient appartenu à Jules Hardouin Mansart et qu'ils aient été lotis par les spéculateurs Pierre Salle, Pierre-Louis Brunet et Le Franc de Jettonville. En 1749, deux hôtels sont construits à l'ouest par Armand-Claude et Lefranc de Jettonville, aux 80-82, rue de l'Université et 77-79, rue de Lille. A l'est deux autres hôtels sont achevés en 1754, le 75, rue de Lille est réalisé par Jean Danum et le 78, rue de l'Université est bâti par Louis Charles-Jacques Hocquart.



75, rue de Lille, Hôtel de Lannion, architecte Jean Danum, 1754, façade sur jardin.

La distribution des rez-de-chaussée de ces hôtels, levés en 1825 sur l'Atlas par îlot, semble révéler une évolution dans les schémas de circulation que l'on pratiquait jusqu'alors. Si l'escalier reste indépendant et implanté perpendiculairement au logis principal, progressivement apparaît une circulation axiale entre la cour, l'hôtel et le jardin. Sur la cour, un vestibule est implanté en enfilade avec le salon qui s'ouvre systématiquement sur un corps de logis en saillie sur le jardin, le plus souvent à pans coupés. Dans certains de ces hôtels, un escalier central existe déjà, par exemple l'Hôtel de Lannion au 75, rue de Lille, et l'Hôtel de Laubespin ou Hocquart au 78, rue de l'Université. Ces deux hôtels conservent l'esprit de symétrie du début du XVIIIe siècle dans leur composition architecturale. Un effet monumental de l'entrée axiale est créé par un bossage continu et une imposte en arc plein cintre couvert d'un linteau droit mouluré porté par des pilastres. Cet avant-corps de la travée centrale, repris au premier niveau, permet d'animer de la façade sur cour.

SOURCES & ILLUSTRATIONS

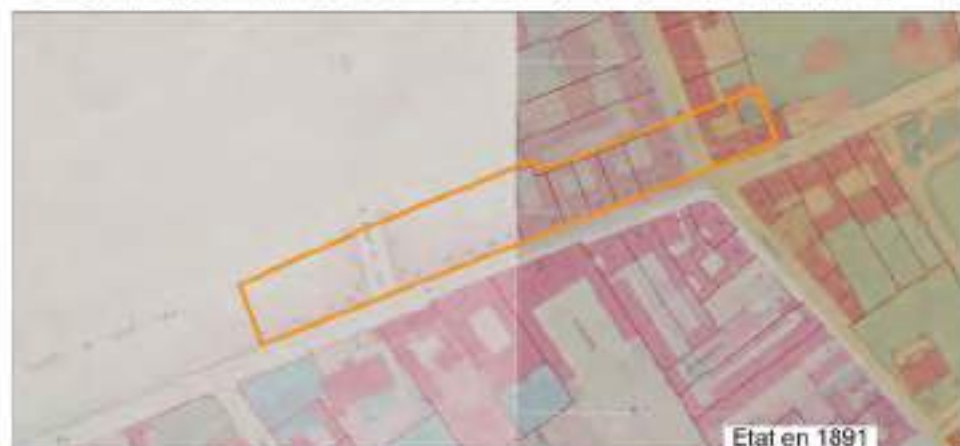
Bibliographie : *Révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, PARIS, 7e Arrondissement, Rapport de présentation ; Volume Approche typologique, «Hôtels du milieu du XVIIIe siècle»*

Source : Sdap et Conservation régionale des affaires culturelles des Monuments Historiques

Iconographie : Ville de Paris : photos 2008-2009, Jacques Leroy / Service technique documentation foncière : plan parcellaire levé en 1891, plan parcellaire 2008 / Archives nationales : Atlas cadastraux de Paris par îlots (1810-1836), F31 73 à 104 bis. / Médiathèque du patrimoine (archives photographiques) : façade sur jardin de l'Hôtel de Lannion, 75, rue de Lille,



Etat actuel



Etat en 1891



Etat en 1825

SITUATION

Cet ensemble urbain se situe à l'ouest du Secteur Sauvegardé, entre la parcelle du Lycée Victor Duruy et celle de l'Hôtel Malignon, sur le côté pair de la rue de Babylone. Il s'agit d'un petit lotissement d'initiative privée, dont l'ordonnancement des façades sur rue et les similitudes des plans de distribution sont caractéristiques de ce type d'opération immobilière.

HISTORIQUE & ARCHITECTURE

Cette portion de la rue de Babylone a fait l'objet d'un lotissement au moment de l'ouverture des rues Barbet de Jouy et Venneau, au cours des années 1830. Il s'agit du même lotissement que celui projeté par Just Barbet-de-Jouy. (Voir ensemble urbain : rue Barbet-de-Jouy). L'Atlas par lot levé en 1825 montre l'état du parcellaire de l'époque où les propriétés de l'Hôtel d'Orsay et de Chanaillies (ou de Chéray) se développent sur de grandes parcelles traversantes, de la rue de Varenne à la rue de Babylone.

Cet ensemble d'édifices représente un type d'immeubles de la période Louis-Philippe, construits par des entrepreneurs. Ce sont des immeubles ordinaires, avec des rez-de-chaussée composés d'une boutique et d'une entrée piétonne. Les étages sont généralement enduits avec la présence systématique de bandeaux filants à tous les niveaux. Les immeubles sont souvent couronnés d'un étage de comble en retrait, souligné par un balcon filant. Le décor architectural est principalement situé dans les mouturements des larmiers au-dessus des baies, les motifs des garde-corps en fonte moulurée et dans les encadrements des portes d'entrée.

L'immeuble du n°64, rue de Babylone est signé Fournier, et daté de 1844. Cette inscription peut apporter des informations d'ordre chronologique pour la formation de cet ensemble urbain. Néanmoins, on ne peut affirmer que le lotissement soit l'œuvre de cet architecte, qui a simplement signé un bel immeuble construit en pierre, implanté à l'angle de la rue de Babylone et de Barbet-de-Jouy ; une place de choix pour un immeuble de ce type.



Le 100 par de la rue de Babylone, depuis le n°70



62, rue de Babylone / 27, rue Barbet de Jouy



64, rue de Babylone / 44, rue Barbet de Jouy



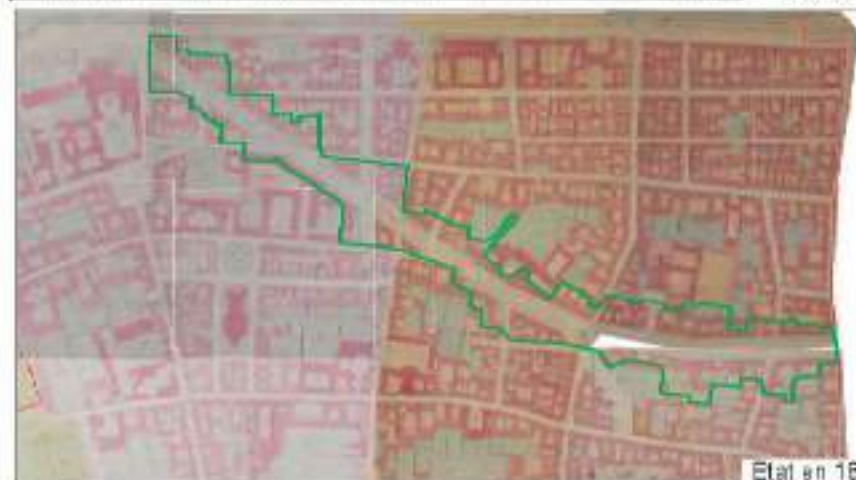
Vitrines des 4 entrées des portes d'immeubles pour personnaliser les immeubles

SOURCES & ILLUSTRATIONS

Bibliographie : Révision du Plan de Sauvegardé et de Mise en Valeur, PARIS, 7^e Arrondissement, Rapport de présentation ; Volume Histoire de la formation du 85^e département, chapitre « L'évolution urbaine et architecturale du quartier depuis le premier empire, jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe » ; « Rougavin et Barbet de Jouy, de nouveaux spéculateurs » ; Immeubles d'entrepreneurs, rue de Babylone et rue du Pré aux Clercs ; & Volume Approche typologique, chapitre III.2, Immeubles de la période restauration iconographie ; Ville de Paris : photos 2008-2009, Jacques Leroy / Service technique documentation foncière : plan parcellaire levé en 1891, plan cadastré 2008 / Archives nationales : Atlas cadastraux de Paris (arrêts 1810-1895, F91 73 à 104 bis).



Etat actuel



Etat en 1891



Etat en 1825

type : Opération d'aménagement

type(s) architectural(aux) présent(s) : immeuble d'habitation, immeuble mixte, hôtel particulier

intitulé : Boulevard Saint-Germain

adresse : 177 à 268, Boulevard Saint-Germain

SITUATION

Le boulevard Saint-Germain a été conçu comme une artère de dégagement de la rive gauche, parallèle à la Seine. Il traverse le périmètre du Secteur Sauvegardé d'ouest en est, depuis la rue des Saint-Pères jusqu'au pont de la Concorde. Le tracé de cette voie ainsi que les bâtiments qui la bordent constituent un ensemble urbain d'Opérations d'aménagement. L'histoire de sa constitution est complexe et s'étend sur presque toute la seconde moitié du XIX^e siècle, notamment en raison des événements politiques de l'époque qui ont ralenti les investissements. Le boulevard Saint-Germain n'est pas une percée haussmannienne telle que l'on peut se l'imaginer, régulière dans son alignement et ordonnée dans son architecture. Peu de percées parisiennes répondent d'ailleurs à cette composition « idéale » et l'illusion de cette perfection est essentiellement créée par une largeur importante de la voie et des plantations relativement régulières sur l'ensemble de son parcours. Ce sont essentiellement des Hôtels particuliers et des immeubles mixtes qui ont été construits sur la portion du boulevard comprise dans le périmètre du Secteur Sauvegardé.

HISTORIQUE & ARCHITECTURE



Plan des propositions de la Commission du comte Siméon, Plan de Paris en 1853, indiquant en jaune les boulevards et axes existants, en bleu les grandes artères à ouvrir et en rouge les gares. Surcharge à l'aquarelle du plan intitulé des Paris, publié par Andréau-Goujon en 1853, 62x50 cm, en une feuille. En rouge, ajout de la limite du périmètre du Secteur Sauvegardé.



Plan des voies sortant l'ouverture à été décidée entre 1848 et 1870 ; Pierre Pinas, Atlas du Paris Assainissement, La ville en héritage du Grand Émiré à nos jours Paris, Parigramme, 2002.

Les opérations de percement du boulevard Saint-Germain, long de 3,4 kilomètres, se sont étalées sur une vingtaine d'années. Cette entreprise s'est réalisée par tronçons selon différents modes opératoires, ce qui explique la variété architecturale que l'on peut trouver le long de la voie. L'ouverture de la partie du boulevard comprise dans les limites du Secteur Sauvegardé s'étale sur une période de douze ans, entre 1866 et 1878. Les bâtiments situés en bordure du boulevard sont, pour l'essentiel, construits après 1860.

À partir des années 1850, Napoléon III et ses ministres souhaitent désenclaver le centre de Paris en réalisant des grandes artères traversant l'ensemble de la capitale. Leur volonté est également d'assainir les quartiers anciens d'une manière radicale grâce au système de la percée urbaine, plus efficace que l'application d'un plan d'alignement. Le projet d'une grande traversée d'est en ouest sur la rive gauche apparaît sur le plan de la Commission du comte Siméon, en 1853. Cette dernière prend alors naissance au niveau de l'actuelle place Maubert, pour aboutir rue de Bourgogne. Ce tracé s'appuie sur de nombreuses rues existantes, notamment, pour la partie du boulevard qui nous intéresse, sur la rue Saint-Dominique. Quoique non réalisé selon ce dessin, l'actuel boulevard Saint-Germain en reprendra les principes.





Le Boulevard Saint-Germain est un chantier prévu en 1853 par l'administration de Napoléon III (Commission comte Siméon), mais il faut plusieurs campagnes de chantiers, s'étendant entre 1855 et 1878 pour définitivement achever son tracé. Pendant cette longue période de travaux, les différentes méthodes d'ouverture et de financement (percement, alignement, élargissement) ont eu un impact important sur les constructions qui le bordent. Dans la partie qui nous intéresse, le choix de suivre le tracé de la rue Saint-Dominique, en effectuant un simple élargissement pour permettre l'achèvement du boulevard, a joué un rôle important dans sa constitution. Il est marqué par une variété architecturale, caractérisée par la présence massive de constructions édifiées entre 1880 et 1913 et dans une moindre mesure par la présence d'un ensemble d'immeubles construits entre le 17^e et les années 1860 qui bordaient le côté nord de l'ancienne rue Saint-Dominique.

Deux campagnes de percement, sont comprises dans le périmètre du Secteur Sauvegardé. Entre 1866 et 1869, un second tronçon (le premier étant achevé en 1860 entre le Quai de la Tourneille et la rue Hautefeuille) est réalisé entre le Quai Anatole France et la rue Saint-Dominique, par l'architecte Blondel qui s'est constitué en compagnie immobilière. Blondel perce non seulement la voie, mais aussi la rue de Solferino. Excepté l'immeuble d'angle n°288, construit en 1868, des bâtiments longeant ce tronçon du boulevard datent des années 1880 à 1913.

Entre 1876 et 1878, le dernier tronçon du boulevard est réalisé entre la rue de Bellechasse et de l'ancienne Comédie (8^e arrondissement). Le tracé de cette partie fluctue énormément, en raison d'un souci économique, puisque le raccordement par percements entre les deux extrémités du boulevard représente des sommes importantes pour les opérations d'expropriation. Cette liaison traverse un tissu de bâtiments anciens constituant un patrimoine architectural qui a été préservé jusqu'aujourd'hui. La solution choisie est de suivre le tracé de l'ancienne rue Saint-Dominique et d'élargir celle-ci dans sa partie sud. La construction des immeubles sur le côté nord du boulevard Saint-Germain est relativement rapide et homogène. Pour son côté sud, le boulevard est marqué par la présence des bâtiments 17^e et 18^e siècles construits sur l'ancienne rue de Saint-Dominique. Ces bâtiments préexistants offrent un intérêt particulier puisque certains d'entre eux ont subi des ajouts et des modifications importants pour se raccorder au nouvel alignement du boulevard, ou pour répondre aux exigences des propriétaires.

Durant le vingtain d'années nécessaires au percement du boulevard Saint-Germain et la période qui a suivi pour l'achèvement des constructions en bordure de la voie, plusieurs règlements urbains se sont succédé, imposant des gabarits et des alignements différents aux constructions. L'élargissement de la rue Saint-Dominique et la traversée de très grandes parcelles par le boulevard a obligé les propriétaires qui souhaitaient conserver leur propriété, à réaliser des adaptations architecturales qui rendent atypiques certains bâtiments. Le vocabulaire architectural est également en évolution constante selon les époques.



218, bd St-Germain (17^e-18^e s.)



206, bd St-Germain (1788)



204, bd St-Germain (1829)



11, rue Solferino (1868)



288, bd St-Germain (1881)



282, bd St-Germain (1913)



Etat actuel



Etat en 1891



Etat en 1825

SITUATION

Cet ensemble urbain se situe à l'extrême sud du Secteur Sauvegardé. Il se caractérise par un regroupement de parcelles similaires tant dans leurs morphologies, leurs compositions architecturales que dans leur mode de formation. Ce genre d'organisation, implantation des bâtiments sur les limites séparatives de parcelle profonde, est très présent dans certains quartiers parisiens, mais ces «cour-atelier-villas» ne représentent que peu de parcelles dans le Secteur Sauvegardé.

HISTORIQUE & ARCHITECTURE

Le tracé de la rue de Sèvres est très ancien. Il constituait, avec la rue du Four et la rue Lacourba, un chemin conduisant à Bièvres, qui existait avant l'invasion romaine. Le chemin de la Maladene est l'une des premières appellations connues pour cette rue, dès le XIII^e siècle. La portion de la rue de Sèvres qui nous intéresse, comprise entre le boulevard des Invalides et la rue des Saint-Pères, se caractérise par un paysage urbain varié et assez hétérogène constitué à partir du XVIII^e siècle et jusqu'à nos jours. La fondation de l'hospice des incurables (ancien hôpital Laënnec) en 1834 est le point de départ de l'urbanisation.

Les parcelles des n°72 à 80, rue de Sèvres sont représentatives du processus d'urbanisation du XIX^e siècle, dans cette partie de la ville investie par une population moins aisée et plus active que le reste du secteur. Ce sont des parcelles profondes et étroites, fermées par de nombreuses constructions qui envahissent progressivement les espaces libres et par une sédimentation architecturale importante. Comme le montre le plan par lots levé par Vassent vers 1825, ces cinq parcelles étaient constituées de bâtiments construits le long de la rue de Sèvres et d'autres implantés en arrière, souvent isolés dans une cour ou un jardin. Quelques petits bâtiments annexes sont également présents à cette époque. À l'exception de la parcelle du n°78-80, les limites séparatives des parcelles ne sont pas ou peu construites. La distribution des bâtiments sur rue reste rudimentaire, avec des édifices simples en profondeur.

Le plan parcellaire de 1891 montre l'évolution constructive de ces parcelles, avec la présence de bâtiments neufs élevés sur leurs limites séparatives et un épaississement ou une reconstruction du bâtiment sur rue. Les types architecturaux que l'on y trouve sont essentiellement des «maisons à cours successives» ou des «maisons à grandes cours» avec boutiques donnant sur la rue, sans oublier les immeubles construits au début du XIX^e siècle, le plus souvent avec des «cours minimales».

Le n°74 illustre bien ce principe d'évolution complexe des volumes bâtis et de sédimentation intense. Au début du XIX^e siècle, cette propriété comprend un simple bâtiment sur rue avec un passage cochon pour accéder au bâtiment en rez-de-chaussée construit en fond de parcelle. Avant la fin du XIX^e siècle, l'édifice en fond de parcelle est détruit, implanté plus en avant, un nouveau bâtiment de cinq niveaux avec un passage sous porche le remplace, afin de dégager un espace libre important en fond de parcelle. Des bâtiments sont ajoutés le long des limites parcellaires, à gauche un atelier en rez-de-chaussée, à droite un édifice de quatre niveaux.

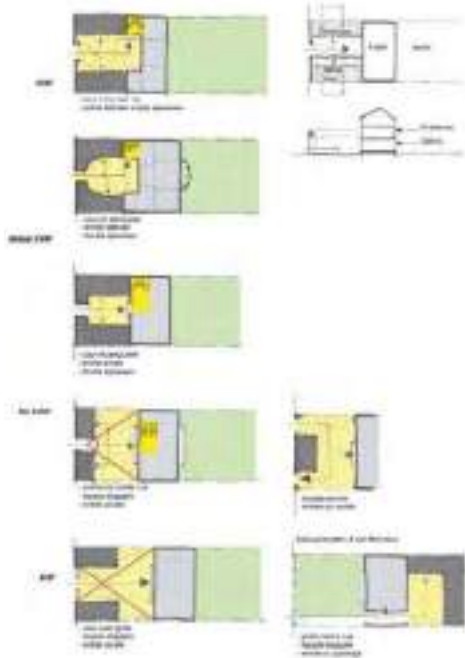


74, rue de Sèvres

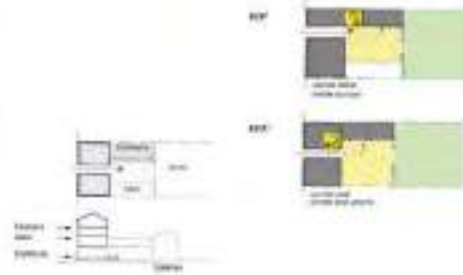
1. façade sur rue
2. vue de l'intérieur par rue, prise depuis le fond de la première cour
3. vue de l'intérieur implanté entre les deux cours, prise depuis la deuxième cour

7. TYPOLOGIE DU PATRIMOINE ET DES JARDINS

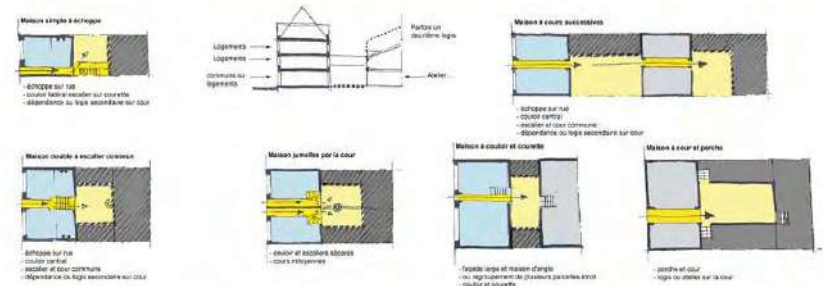
HOTELS ENTRE COUR & JARDIN



HOTELS ENTRE RUE & COUR AVEC JARDIN

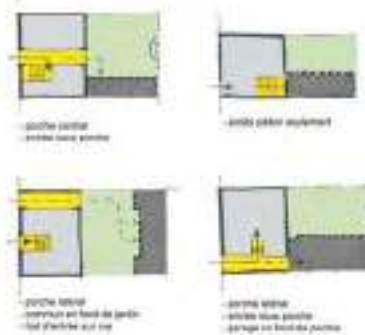


LES MAISONS A BOUTIQUES & LES MAISONS A LOYER

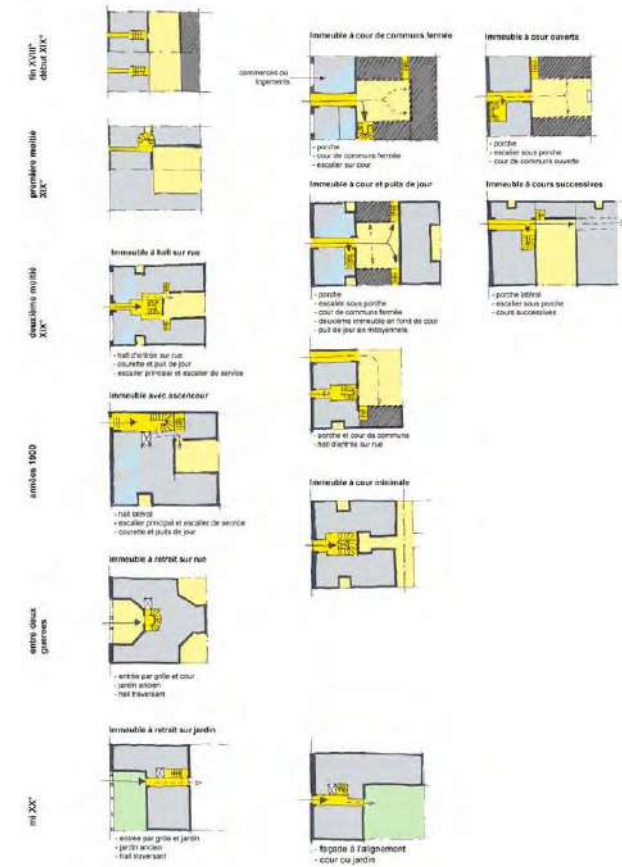
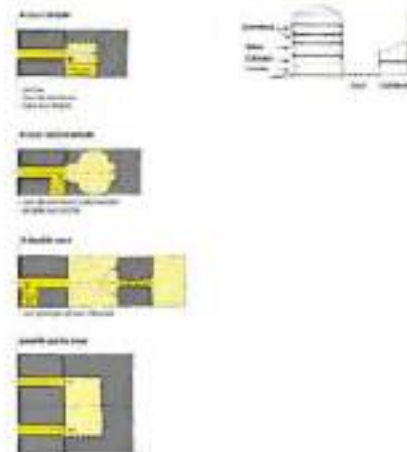


LES IMMEUBLES D'HABITATION & IMMEUBLES MIXTES

MAISONS BOURGEOISES



HOTELS ENTRE RUE & COUR SANS JARDIN



TYOLOGIE ARCHITECTURALES



CHRONOLOGIE DES TYPOLOGIES

les dates figurant sur la légende ne sont que des repères indicatifs; chaque période identifiée par une couleur, inclue des constructions plus précoces ou plus tardives présentant des caractères analogues.

Façades à modénature simplifiée

		XVII ^e
		Fin XVII ^e début XVIII ^e (env. 1670-1720)
		Milieu XVIII ^e (env. 1720-1750 et quelques constructions de 1750-1770)
		Fin XVIII ^e début XIX ^e (env. 1770-1815)
		Première moitié XIX ^e (env. 1815-1850)
		Mi XIX ^e (env. 1850-1880)
		Fin XIX ^e début XX ^e (env. 1880-1914)
		Entre-deux guerres env. 1918-1950
		Après-guerre façade à placage de pierre 1950-2000

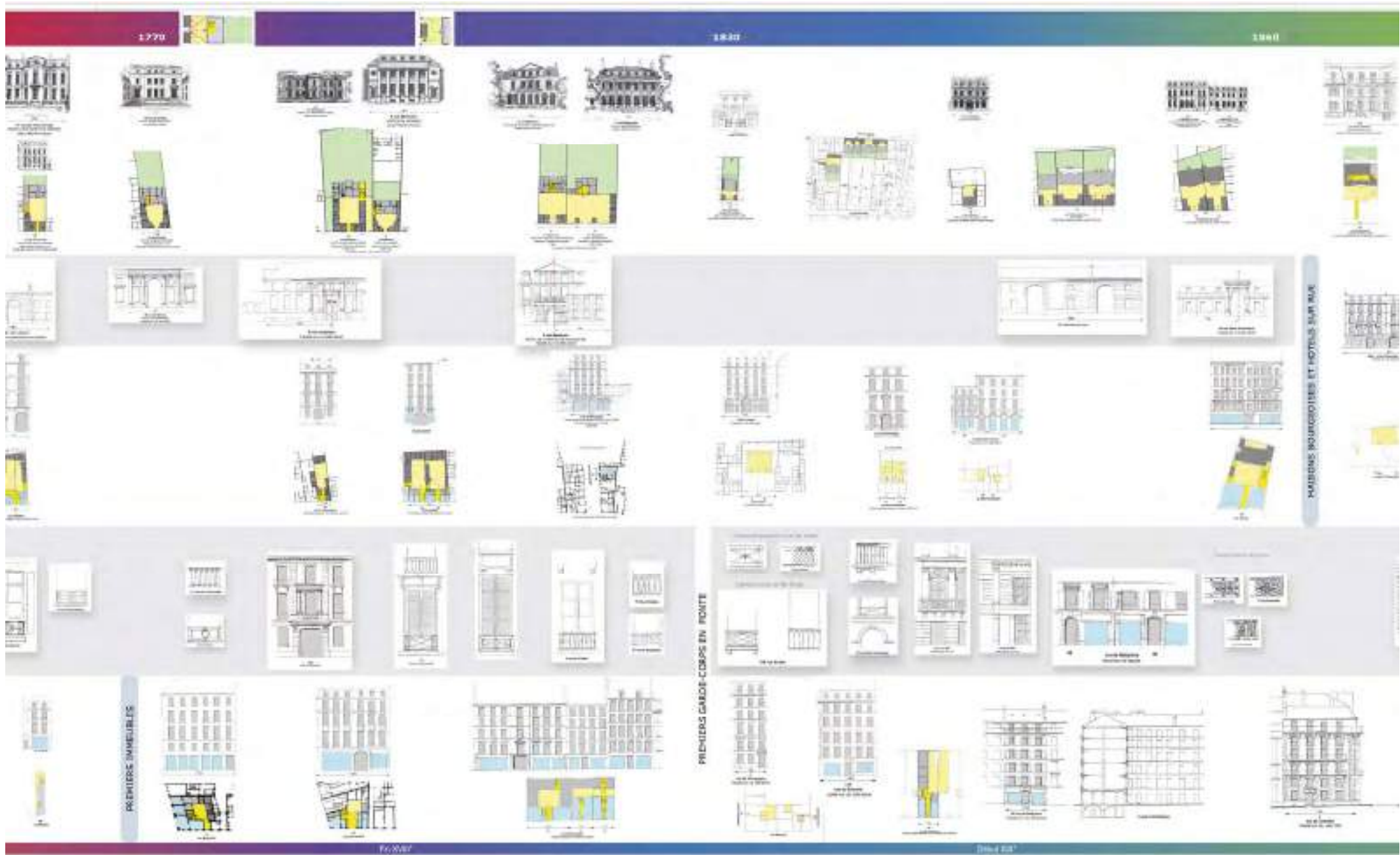
- Cours composées
- Parcs et jardins clos

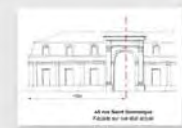
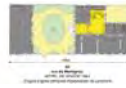
CARACTERES PARTICULIERS

- Tendence historicisme (env. 1840- 1914) (et pastiches divers)
- Tendence art nouveau (1900-1914)
- Façade béton, mur rideau, etc...
- Présence de structure bois ou métal et matériaux divers
- Façade en brique
- Atypique toutes périodes (églises, écoles, etc...)
- Balcon de façade
Balcon d'attique
- Façade à volume en saillie
- Dépassement d'épannelage
- Porche monumental
- Porche simple
- Ateliers d'artistes

T ABLEAU RECAPITULATIF DES TYPOLOGIES ARCHITECTURALES ET URBAINES







MAISONS BOURGEOISES ET HOTELS SUR RUE



Garde-corps de fer



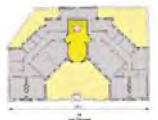
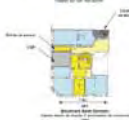
TENDANCE HISTORICISTE



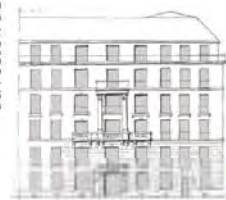
TENDANCE ART-NOUVEAU



IMMEUBLE D'ANGLE



DIFFUSION DE L'ASCENSEUR



4.2 LES HÔTELS

Le terme d'hôtel suscite un certain débat : se définit-il par l'usage qui tend à nommer hôtel toute construction dont le nom est associé à celui d'une famille? Était-il réservé aux logis des familles aristocratiques quelle que fut la qualité de la construction? Ce débat est évoqué par Jean-François Cabestan dans son ouvrage « La conquête du plain-pied » qui semble réserver ce terme au logis entre cour et jardin ; mais comment désigner alors les grands logis à porche et dépendances construits entre rue et cour souvent prolongée par un jardin? Comment désigner aussi les beaux logis construits autour d'une cour ordonnancée mais sans jardin?

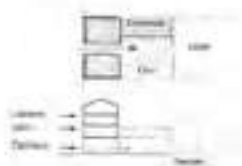
Dans le cadre de la présente typologie nous avons choisi d'associer ce terme à tous les logis accessibles par l'intermédiaire d'un porche et d'une cour permettant la manœuvre d'une voiture (ou d'un carrosse) qui peut déposer les habitants devant la porte de leur logis sans être directement vu de la voie publique. Cette séquence d'entrée indirecte témoigne de l'importance du statut du propriétaire (ou de celui qu'il souhaite se donner).

Nous considérons que ce type se divise en trois sous-catégories :

Environ 120 hôtels entre cours et jardins



Environ 7 hôtels entre rue, cours et jardins



Environ 148 hôtels entre rue et cour sans jardin



Le porche monumental constitue le premier élément de repère à partir de la rue ; sa hauteur est souvent beaucoup plus importante que celle nécessaire au passage d'un attelage pour bien marquer le statut du propriétaire.

Les communs nécessaires à la remise des voitures, les écuries et le logement des équipages se situent soit autour de la cour d'honneur soit dans une ou des cours annexes ; plus exceptionnellement, ils peuvent se situer sur une parcelle proche si la parcelle principale est de dimensions insuffisantes par rapport à l'ambition du programme (à vérifier dans le cas des quartiers qui nous concernent).

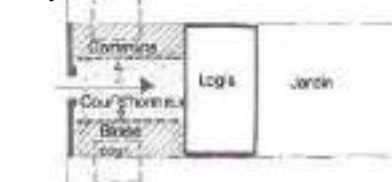
Le jardin peut être un immense parc comme un simple prolongement de la perspective de la cour. Il est à noter que le plan VASSEROT de 1825 montre quelques cas d'organisation plus complexe, il montre aussi encore quelques galeries séparant le jardin de la cour ; il semble que celles-ci aient malheureusement toutes disparues. Ce jardin était parfois seulement suggéré par des structures de bois portant des végétaux grimpants ou en pots comme le montrent certains documents (ex : hôtel 27 quai Voltaire).

Evolutions des hôtels entre cours et jardins

XVIII^e



- édif à mur sur rue
- entrée latérale simple ou double



début XVIII^e



- cour en hémicycle
- entrée latérale
- double épaisseur

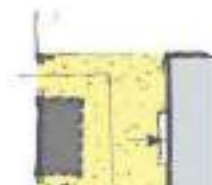


- cour rectangulaire
- entrée axiale
- double épaisseur

fin XVIII^e

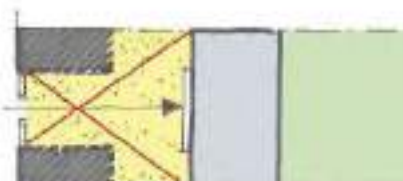


- communs contre rue
- façade dégagée
- entrée axiale



- double porche
- entrée sur axiale

XIX^e



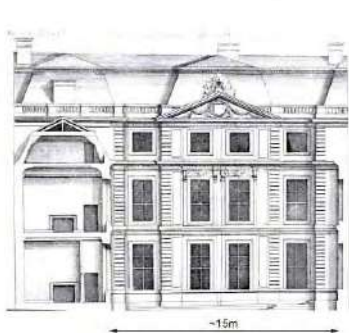
- cour avec grille
- façade dégagée
- entrée axiale



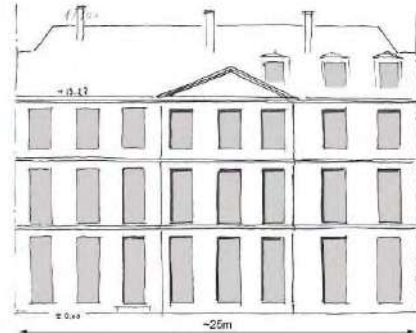
- jardin contre rue
- façade dégagée
- entrée sur passage

LES HÔTELS ENTRE COURS ET JARDINS (Extrait du rapport d'activités phase 1) – Fin XVII^e

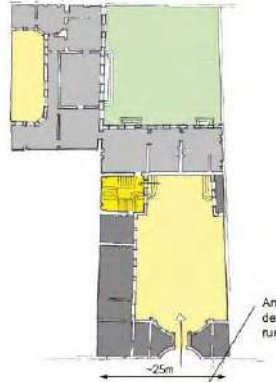
Hôtel entre cour & jardin du XVII^e siècle



~15m
Façade de Le Muet 1638
reproduite par Jacques-François Blondel qui précise qu'elle a été modifiée vers 1720



~25m
Façade sur cour
d'après un relevé mi XIX^e siècle

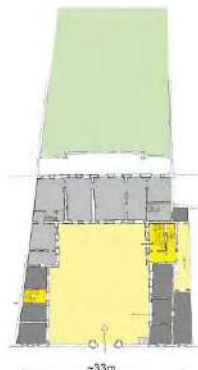


16
rue Saint-Guillaume
HOTEL DE LAIGUE
Croquis d'après plan Vasseroz 1825



Façade sur cour état actuel
dessin Michel Poisson

Anciens communs
de l'autre côté de la
rue.



52
rue des Saint-Pères
HOTEL DE CAVOYE
Louis Oger 1640
Daniel Giffard 1678
Croquis d'après plan Vasseroz 1825



HOTEL DE LIVRY
Façade sur cour
dessin Michel Poisson



23
rue de l'Université
HOTEL DE LIVRY
état plan Vasseroz 1825 colorié et annoté



12
rue des Saints-Pères
état plan Vasseroz 1825 colorié et annoté



12
rue de Vienne
HOTEL DE CARTOIZE
état plan Vasseroz 1825 colorié et annoté



16 rue de l'Université
HOTEL DE LAIGUES
Façade sur rue état actuel



~18m
HOTEL DE LAIGUE
Portail actuel de construction plus tardive



~33m
HOTEL DE CAVOYE
Portail actuel de construction plus tardive

Hôtel entre cour & jardin du XVII^e siècle

LES HÔTELS ENTRE COURS ET JARDINS (Extrait du rapport d'activités phase 1)

Hôtel entre cour & jardin du début du XVIII^e siècle



HOTEL NATIONAL
Jean de Courtonne - Jean-Martin 1720-1722
Façade côté jardin



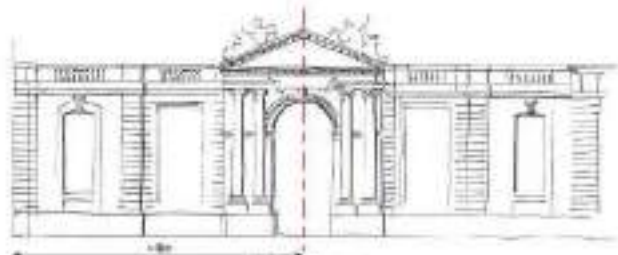
30 rue de Grenelle
avant plan historique 1823 colorié et annoté



17 rue de Valenciennes
HOTEL NATIONAL
avant plan historique 1823 colorié et annoté



30 rue de Grenelle
façade état actuel



17 rue de Valenciennes
HOTEL NATIONAL
façade état actuel

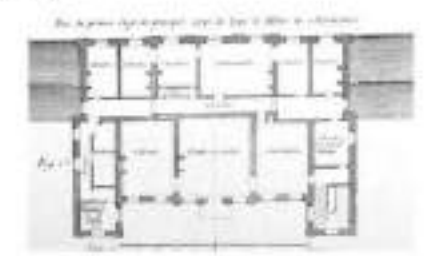
Hôtel entre cour & jardin du début du XVIII^e siècle



138
Façade côté jardin



Coupe



Plan du premier étage



Façade côté cour



Façade sur rue état actuel



Plan

138 rue de Valenciennes
HOTEL DE NORMANDIER
Jean de Courtonne 1720-1722
dans "Architecture moderne de la ville de Paris" Charles Ledoux 1728

LES HÔTELS ENTRE COURS ET JARDINS (Extrait du rapport d'activités phase 1) – Fin XVIII^e

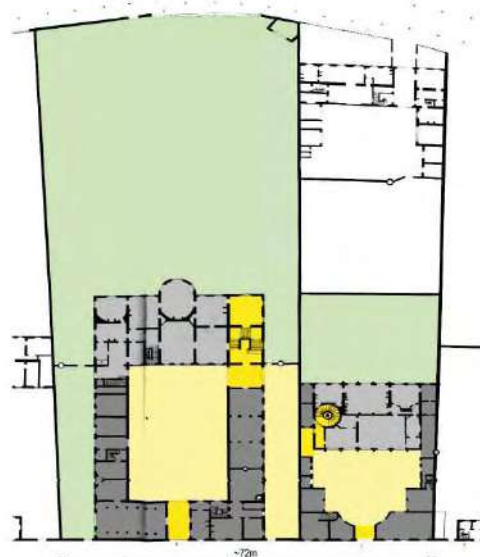
Hôtel entre cour & jardin de la fin du XVIII^e siècle



12 rue Monsieur
HOTEL DE BOURBON CONDE
dessin Michel Poisson



8 rue Monsieur
HOTEL DE JARNAC
dessin Michel Poisson



12 rue Monsieur
HOTEL DE BOURBON CONDE
Alexandre-Théodore Brongniat
1780-1782
8 rue Monsieur
HOTEL DE JARNAC
Etienne-françois Legrand
1784-1787
extrait plan Vasseroz 1825 colorié et annoté



8 rue monsieur
Façade sur rue état actuel

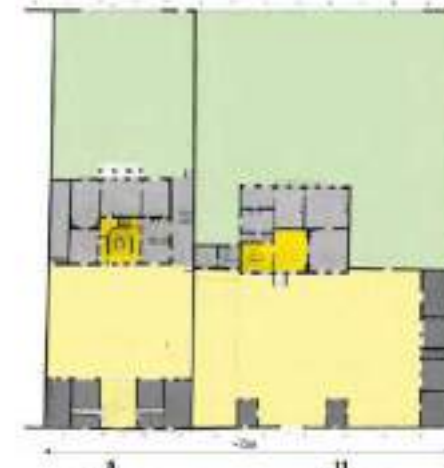
Hôtel entre cour & jardin de la fin du XVIII^e siècle



6 rue Masseran
HOTEL DE CONTOU (DE SOBLOULON)
dessin Michel Poisson



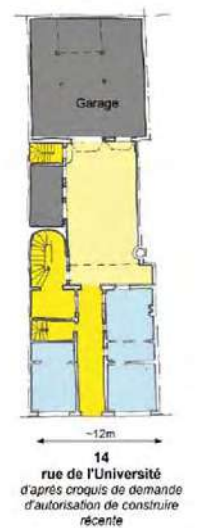
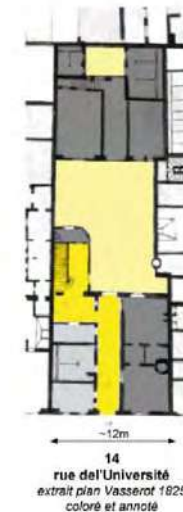
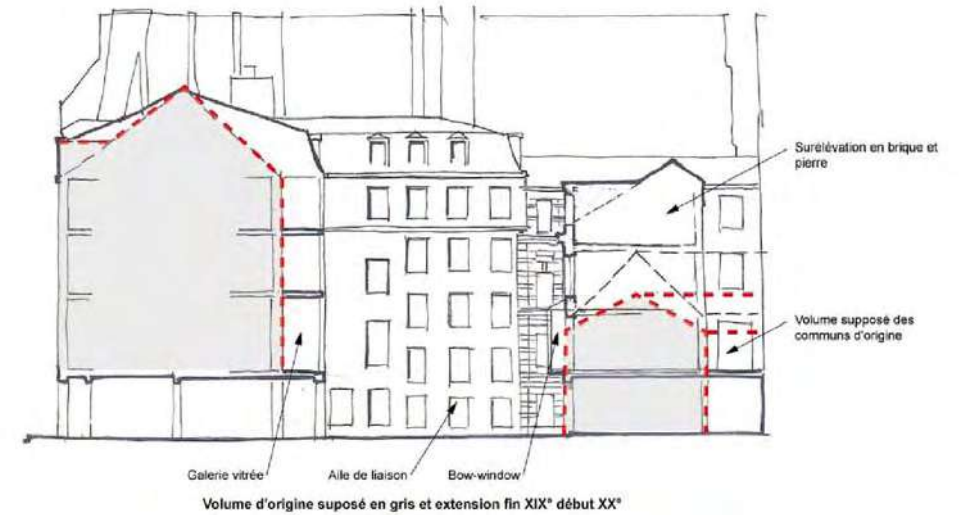
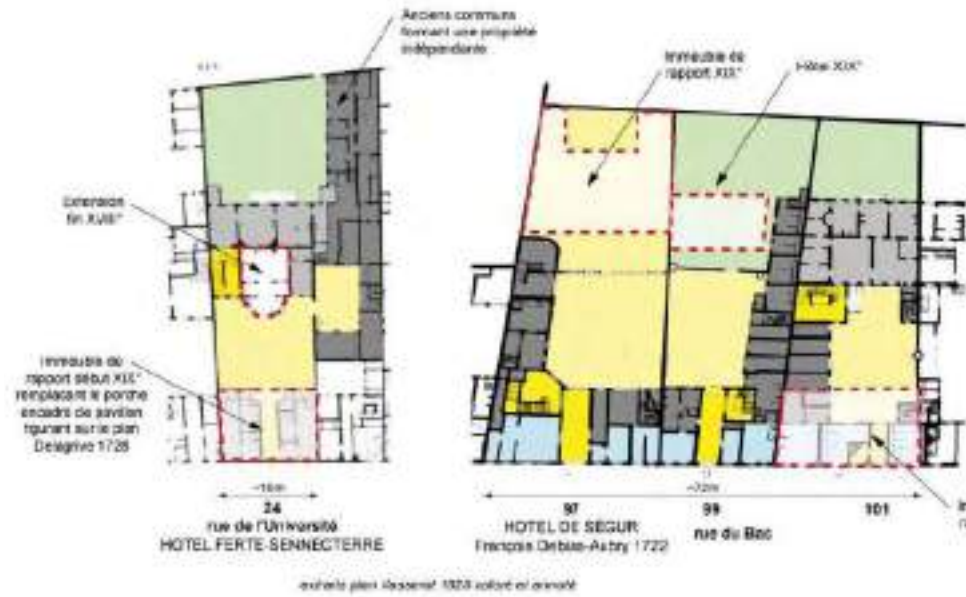
51 rue Monsieur
HOTEL MASSERAND
dessin Michel Poisson



6 rue Masseran
HOTEL DE CONTOU (DE SOBLOULON)
Alexandre Théodore Brongniat
1788
51 rue Monsieur
HOTEL MASSERAND
Alexandre Théodore Brongniat
1787-1788
extrait plan Vasseroz 1825 colorié et annoté



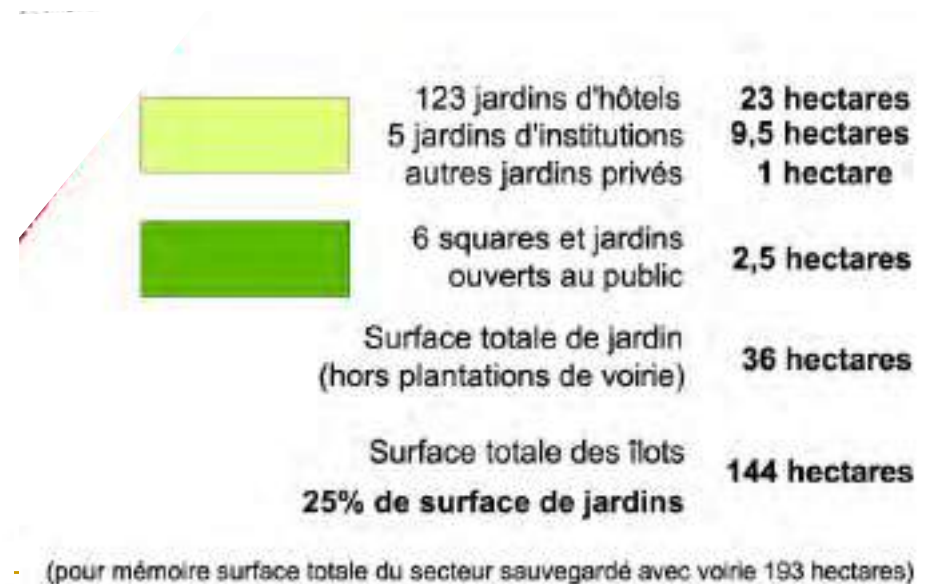
6 rue Masseran
HOTEL DE CONTOU (DE SOBLOULON)
Façade sur rue état actuel



LES JARDINS D'HÔTELS DANS LE SECTEUR SAUVEGARDE DU VII^e ARRONDISSEMENT

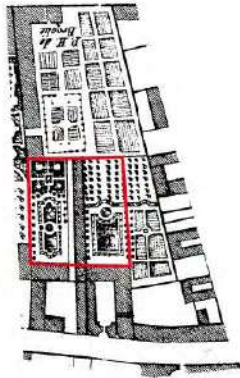


Un patrimoine exceptionnel de jardins privés formant de vastes poches de verdure au cœur des îlots.

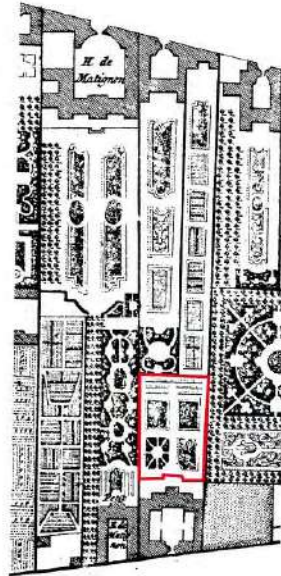
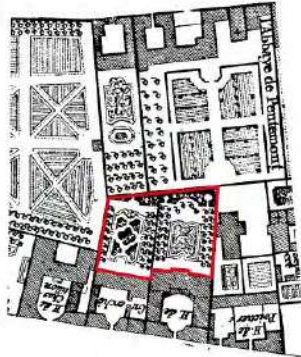


Exemples de jardins à la française reconstitués

Evolution des jardins à la française



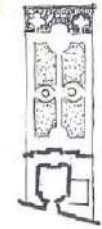
Extraits du plan Jaillot 1778-1784



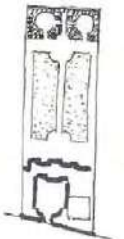
Jardin de la Maison Janvry 1763
(Archives Nationales S6897)
dans J M Perouse de Montclos « Ambassade
d'Italie à Paris » Sièra 2009 Milan



Jardin de l'Ambassade d'Italie en 2009



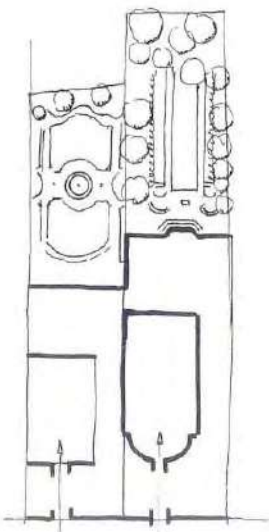
Plan d'après Roussel
1761



Plan d'après Desgriève
1728

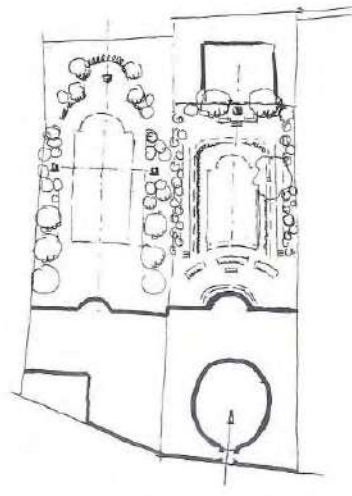
← Composition en partie conservée →

Entièrement recomposée

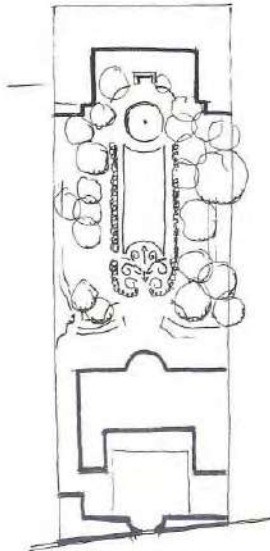


85 - 87 rue de Grenelle

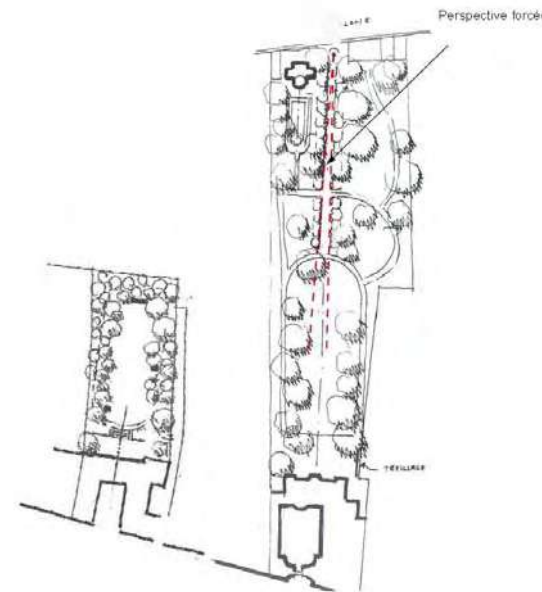
Croquis d'après photo aérienne



3 rue Saint-Dominique



32 rue de Babylone

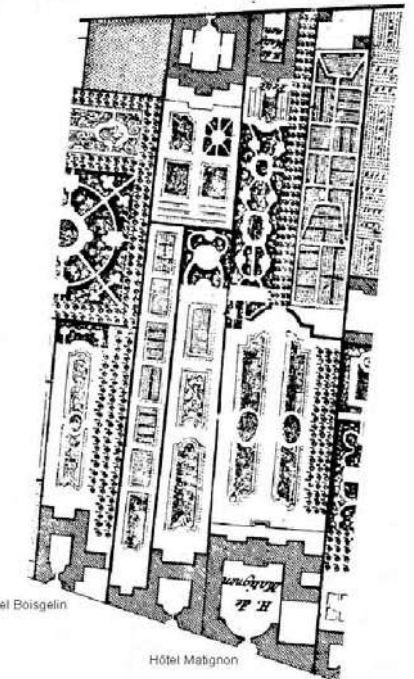


Hôtel de Boisgelin
Ambassade d'Italie

Hôtel Matignon - Restauré par
Achille et Henri Duchêne vers 1900

Plans actuels d'après photo aérienne

ive forcée

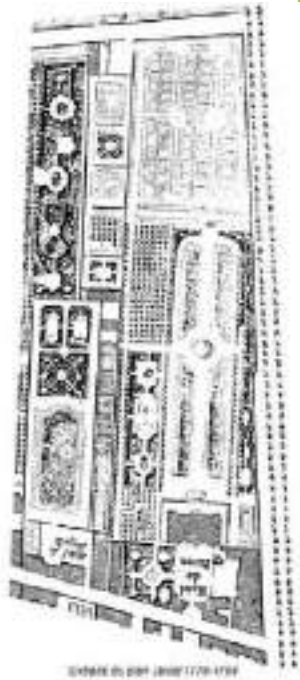


Hôtel Boisgelin

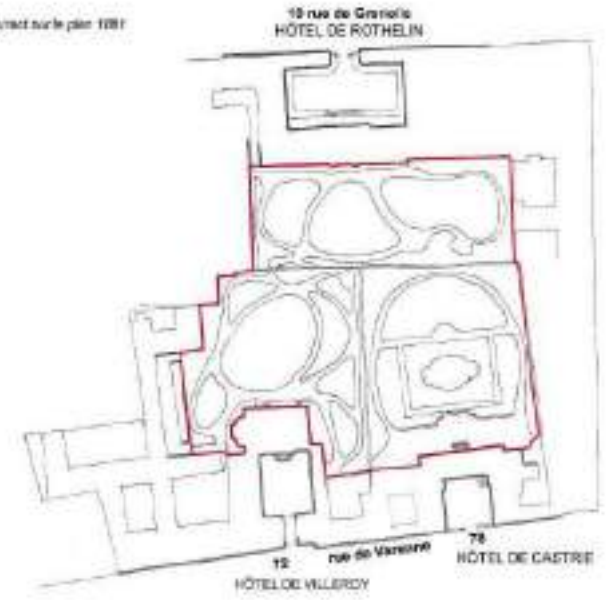
Hôtel Matignon

Extrait du plan Jaillot 1778 - 1784

Transformation en jardins à l'anglaise



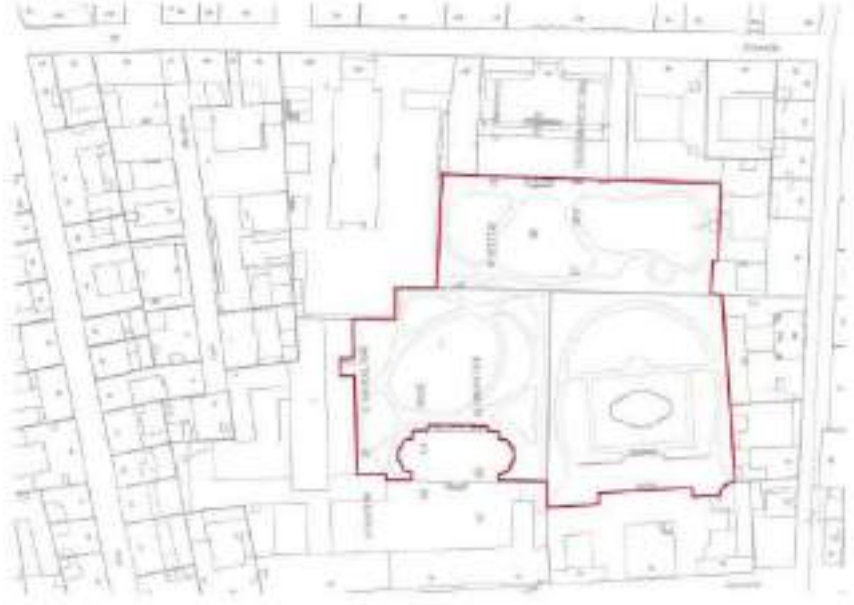
Composition figurée sur le plan 1881



Composition figurée sur le plan 1891



La composition des plans reste la même que celle du plan 1881

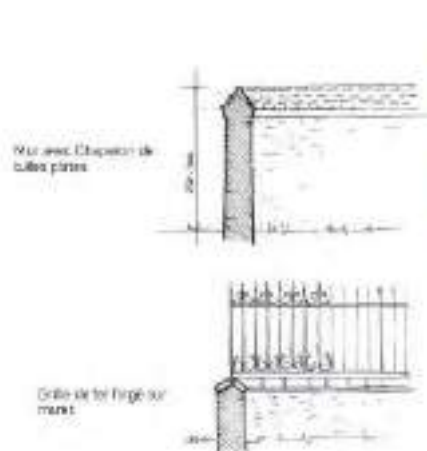


Les clôtures

Les jardins d'hôtel sont en général clos par des murs d'environ 2,50 mètres de hauteur, en moellons avec un chaperon de tuiles plates. Cette hauteur relativement faible, par rapport à celle des arbres et arbustes, permet une continuité de la végétation.

Cette volonté de continuité visuelle s'exprime parfois par l'emploi de murets surmontés d'une grille. Cette grille existe encore entre l'hôtel de Villeroy (Ministère de l'Agriculture) et l'hôtel de Rothelin construit par la même personne ; elle existe aussi entre l'hôtel Galifey et les propriétés voisines...

Pour la même raison au musée Rodin les clôtures avec les propriétés mitoyennes prennent la forme d'un treillage. Les limites du jardin de l'hôtel de Varangueville restent en simple grillage.



9 rue Monsieur
Cité de Varennes



9 rue Monsieur
Cité de Varennes



Hôtel Galifey



Hôtel de Villeroy



Musée Rodin



Cité de Varennes

8. INVENTAIRE DETAILLE DES CONSTRUCTIONS

Légende
 2 Nombre de parcelles
 2 Nombre de fiches par lot sélectionné
 2 Lot sélectionné

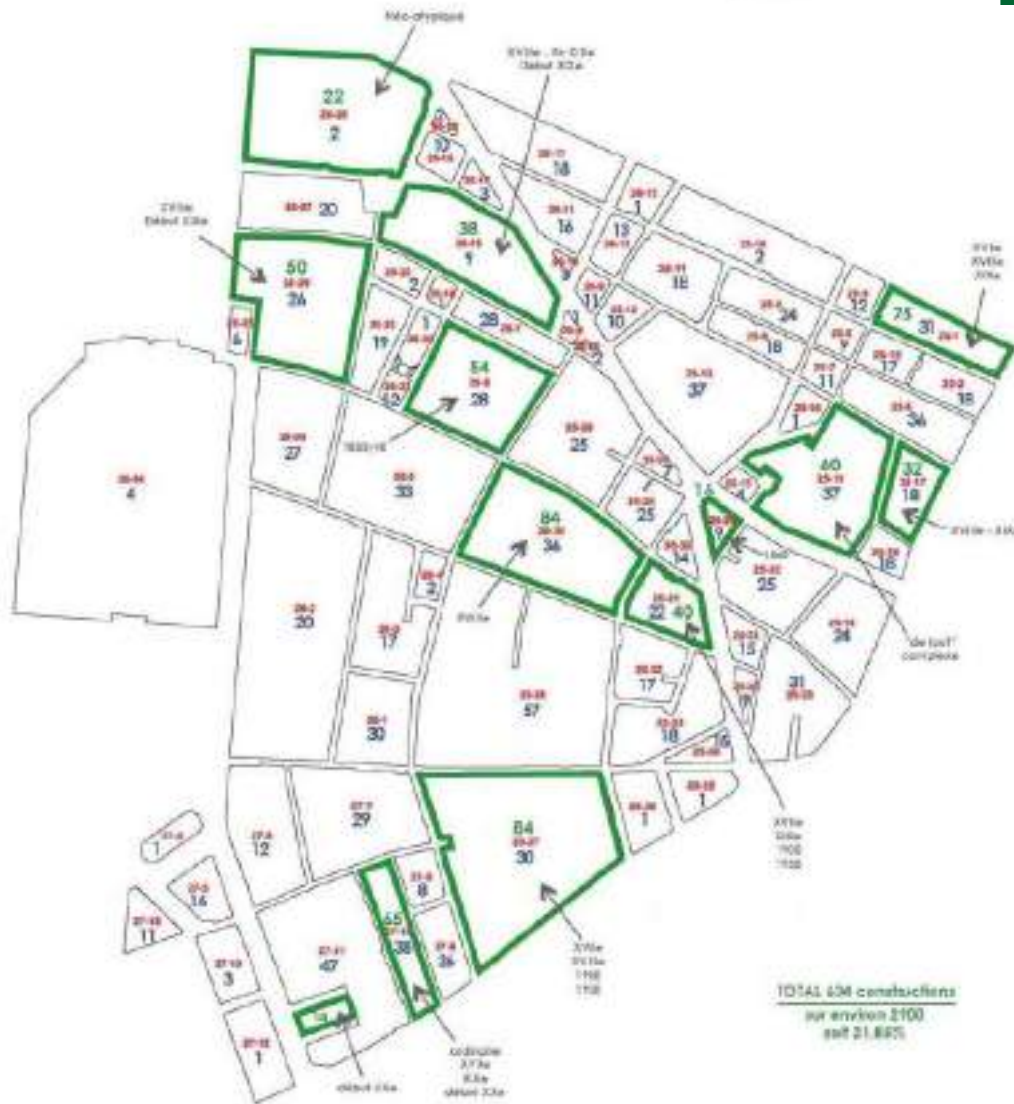
Fiche d'immeubles et lexique associés

Nombre de parcelles : 1260

Nombre de fiches d'immeubles environ : 2 500

20% de l'inventaire est réalisé par l'agence AUP (inventaire commencé en avril 2009)

80% par la Ville de Paris (vacataires recrutés pour cette mission à partir de mai 2009)



1. OBJET DE LA FICHE

REFERENCE IMMEUBLE

Secteur / îlot :
 N° d'immeuble :
 Références cadastrales : (Le terrain peut comporter plusieurs unités cadastrales)
 Adresse :
 Statut du propriétaire :
 Etat - Administration - Région - Ville de Paris - Privé Bailleur - Privé Occupant
 - Copropriété - Société - Communauté religieuse ...etc.
 Date du relevé : Rue - Sur cour - Sur jardin - Intérieur - Hall
 (A remplir en fonction de ce qui a réellement été visité)

} A remplir par les services de la Ville de Paris

NATURE DE LA FICHE

Fiche unique : la fiche correspond à une parcelle comportant une seule construction
 Fiche principale : la fiche correspond à la construction principale d'un ensemble
 Fiche secondaire : la fiche correspond à une construction secondaire d'un ensemble

2. SITUATION URBAINE

Déjà décrite sur la fiche de la construction principale : oui/non
 Qui s'il s'agit d'une construction secondaire, le reste de la rubrique n'est alors à remplir que pour les rubriques qui n'ont pas été informées sur la fiche principale.

CONTEXTE HISTORIQUE

Pan Vasserot de 1825 : présence de l'emprise de la construction : oui/non
 présence d'une autre emprise : oui/non
 Plan Parcellaire 1891 : présence de l'emprise de la construction : oui/non
 présence d'une autre emprise : oui/non

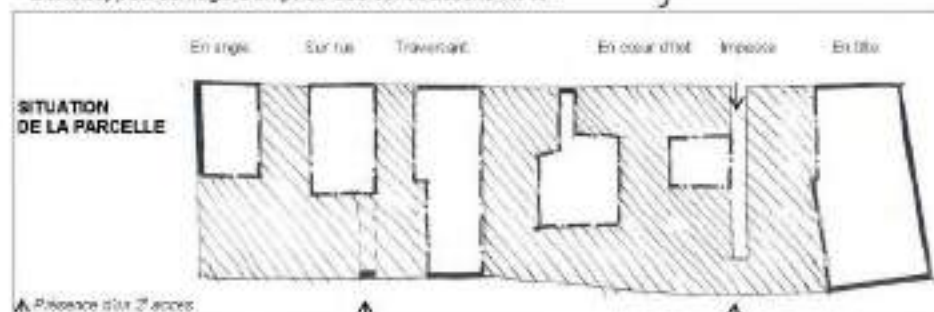
La présence des constructions sur les principaux plans antérieurs (Lacaille 1714, Turgot 1739, Jaillot 1772) est notée dans la case observation ; elle ne concerne en général que les hôtels et édifices.

Datation rue : date en clair si connue (date de percement ou de lotissement ; pour les voies et chemins les plus anciens noter <XVII*)
 Mise à l'alignement : oui/non ; date si connue
 Partie d'un ensemble historique :
 Noter en clair (institution - ancien hôtel x - lotissement y...)
 Vestiges de constructions anciennes :
 Caves - fondations - parpe de murs - fantômes d'ouverture
 ... si les bâtiments d'origine ont pour l'essentiel disparu

DESCRIPTION DE LA PARCELLE

Situation : sur une rue - traversante - angle - tête d'îlot - cœur d'îlot - sur impasse
 Présence d'un deuxième accès : oui/non
 Largeur sur rue : dimension arrondie au mètre
 Surface de la parcelle : surface cadastrale,
 Densité, pourcentage d'emprise des constructions : x %

} A remplir par les services de la Ville de Paris



NATURE DES ESPACES LIBRES

JARDIN : parcellaire idem 1825 - tracé d'origine (s'il est attesté par des documents) - reconstitution historique - aménagement moderne - développement libre (enveloppe mais sans recherche de composition) friche - autres

Nombre d'arbres : dont remarquables (grand, bien formé ou espèce rare)
 Ornaments de jardin : treillage de bois, statue, bassin, fontaine - autres (en clair)

COUR :

Type/fonction : cour d'honneur - basse cour - cour de commons (avec porche) - cour de distribution piétonne (avec couloir) - courrette (sans passage) - cour commune - succession de cours - cour à carnelures - puits de jour - aire de stationnement aménagée - cour d'atelier - autres

Qualité : 1. cour composée - cour composée à hémicycle - forme résiduelle - ordinaire - autres
 2. fermée (entièrement close par des constructions), ouverte (mitoyenne d'une autre cour)

Ornements : pavage - bornes - fontaine - statues - arbres en terre - arbres en caisse - autres

CLOTURES (les porches et grille d'entrée sont décrits après)

Sur rue : type : mur - grille - grille sur muret
 matériaux : moellons enduits - pierres de taille - briques et pierre autres
 Sur limite séparative : type : mur environ 2 m de hauteur - mur haut (>3 m) - grille (en particulier dans le cas de cours communes) - grille sur muret
 matériaux : moellons enduits - pierres de taille - briques et pierre autres

